

المؤسسة الوطنية للأشغال في الآبار  
ENTREPRISE NATIONALE DES TRAVAUX AUX Puits

SPA CAPITAL SOCIAL DE 2.400.000.000 DA



# NOTICE D'INFORMATION

## EMPRUNT OBLIGATAIRE

de 8.000.000.000,00 DA.

Tranche 1	Tranche 2
Montant : 4.450.000.000,00 DA	Montant : 3.550.000.000,00 DA
Echéance : 14 Juin 2011	Echéance : 14 Juin 2012
Coupon : 3,30%	Coupon : 3,50%

Garanti par :



Visa COSOB N° 06-03 du 01 Juin 2006

**« Le visa de la Commission ne peut être assimilé à une recommandation de souscription ou d'achat des titres proposés. Il ne comporte aucun jugement, aucune appréciation sur l'opération projetée. La Commission vérifie que les informations fournies par la notice d'information visée paraissent véridiques et suffisantes pour que l'investisseur potentiel puisse fonder sa décision. »**

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>CHAPITRE I- INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION :.....</b>	<b>5</b>
I-1- DECISIONS QUI SONT A L'ORIGINE DE L'OPERATION :.....	5
I-2- NOMBRE, VALEUR NOMINALE, FORME ET CATEGORIE DES TITRES : .....	5
I-3- PRIX D'EMISSION :.....	6
I-4- PRODUIT BRUT ET ESTIMATION DU PRODUIT NET DE L'EMISSION. EMPLOI DU PRODUIT NET : .....	6
I-5-CHARGES RELATIVES A L'OPERATION : .....	7
I-6- MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES : .....	7
I-7- JOUISSANCE DES TITRES : .....	7
I-8- DATE DE REGLEMENT : .....	7
I-9- TAUX D'INTERET ET TAUX DE RENDEMENT REEL POUR LE SOUSCRIPTEUR : .....	8
I-10- PERIODE ET MODE DE SOUSCRIPTION :.....	8
I-11- DUREE TOTALE ET DUREE DE VIE MOYENNE DE L'EMPRUNT :.....	8
I-12- AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT :.....	8
I-13- REGIME FISCAL :.....	8
I-14- GARANTIES : .....	9
I-15- MASSE DES OBLIGATAIRES : .....	9
I-16- NEGOCIATION DES TITRES:.....	9
I-17- ETABLISSEMENTS ASSURANT LE SERVICE FINANCIER DE L'EMETTEUR:.....	10
I-18- BUT DE L'EMISSION: .....	10
<b>CHAPITRE II- INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR : .....</b>	<b>11</b>
II-1- RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL :.....	11
II-2- CAPITAL : .....	13
<b>CHAPITRE III- PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE : .....</b>	<b>14</b>
III-1-PRESENTATION DE L'ENTP : .....	14
III-2- RENSEIGNEMENT SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS : .....	26
III-3- LITIGES : NEANT .....	27
III-4- CONTRATS ET ENGAGEMENTS IMPORTANTS : .....	27
III-5- FACTEURS DE RISQUES : .....	27
<b>CHAPITRE IV- INFORMATIONS FINANCIERES .....</b>	<b>28</b>
IV-1- PRESENTATION DES PRINCIPES COMPTABLES : .....	28
IV-2- REGIME FISCAL EN VIGUEUR : .....	31
IV-3- PRESENTATION ET ANALYSE DES COMPTES DES RESULTATS : .....	32
IV-4- PRESENTATION ET ANALYSE DES BILANS : .....	35
IV-5- LE TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION : .....	43
IV-6- TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS : .....	45
IV-7- TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES : .....	45
IV-8- TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS : .....	47
<b>CHAPITRE V- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE ....</b>	<b>48</b>
V-1-LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE ENTP :.....	48
V-2- REMUNERATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES CADRES DIRIGEANTS : .....	49
V-3- NOMS ET PRENOMS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES PRINCIPAUX CADRES DIRIGEANTS : .....	50
V-4- POLITIQUE DE COMMUNICATION : .....	50
V-5- CONTROLE EXTERNE DE LA SOCIETE :.....	51
<b>CHAPITRE VI- EVOLUTION RECENTES ET BUT DE L'EMISSION.....</b>	<b>52</b>
VI-1- EVOLUTION RECENTE :.....	52
VI-2- BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR : .....	55
<b>CHAPITRE VII- INFORMATIONS CONCERNANT LA GARANTIE .....</b>	<b>63</b>
VII-1- STRUCTURE DE LA GARANTIE EN CAPITAL ET EN INTERETS : .....	63
VII-2- PRESENTATION DU GARANT : .....	63
VII-3- CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE .....	73
<b>CHAPITRE VIII- ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION .....</b>	<b>75</b>
VIII-1- SIGNATURE DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'ENTP .....	75
VIII-2- SIGNATURE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :.....	75

## INTRODUCTION

### Contexte

- L'Entreprise Nationale de Travaux aux Puits avait émis en juillet 2005 des obligations assorties d'une caution personnelle et solidaire de Sonatrach pour financer en partie son programme d'investissement.
- Depuis, les perspectives de développement dans le domaine des hydrocarbures ont amené la société à revoir son plan d'affaire et le plan d'investissement a été revu à la hausse.
- Aussi, l'entreprise, dans un souci continu d'optimiser son financement, a décidé de rembourser par anticipation une partie des prêts libellés en devises étrangères et à taux variable, afin de réduire son exposition aux risque de change et risque de taux.
- L'entreprise émet donc des obligations sur le marché obligataire institutionnel algérien pour financer en partie ses investissements et rembourser une partie de sa dette extérieure.

### Titres émis

- L'émission comporte deux tranches d'obligations amortissables entièrement (In Fine) à leurs échéances respectives de 5 et 6 ans.
- Ces obligations sont assorties d'une caution personnelle et solidaire de Sonatrach.
- Conformément à législation actuellement en vigueur ces titres bénéficient de l'exonération fiscale applicable aux titres ayant une échéance de plus de cinq ans.

### L'entreprise

- L'Entreprise Nationale des Travaux aux Puits, filiale à 100% de Sonatrach, et son activité principale est le forage et l'entretien des puits de pétrole, de gaz naturel et d'eau. Sa part de marché des services de forage sur le territoire algérien est estimée à plus de 50%.
- L'ENTP a réalisé un chiffre d'affaire estimé à 17 milliards de dinars en 2005 en augmentation de 12,7% par rapport à 2004. Le résultat net de 2005 est estimé à 3,3 milliards de dinars.

### Le garant

- Sonatrach a réalisé un chiffre d'affaire estimé de 3 536 milliards de dinars en 2005, en croissance de 44% par rapport à 2004. Son résultat net de 2005 est estimé à 575 milliards de dinars, en augmentation de 69% par rapport à 2004.

## **CHAPITRE I- INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION :**

### **I-1- Décisions qui sont à l'origine de l'opération :**

Le Conseil d'Administration N°1/2006 réuni le 01 Mars 2006 en séance ordinaire, dans sa résolution N°1, a approuvé la proposition de l'entreprise consistant au lancement en 2006, d'un emprunt obligataire d'un montant de huit (08) milliards de dinars pour le financement du programme d'investissement de la société et donne mandat à Monsieur le Président Directeur Général pour effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les documents y afférents.

L'Assemblée Générale de l'ENTP réunie en séance extraordinaire le 15 mars 2006, a approuvé, dans sa première résolution, avant le 31 décembre 2006 d'un emprunt obligataire auprès des institutions financières d'un montant maximal de huit (08) milliards de dinars qui servira pour à financer le programme d'investissement de la société et à rembourser par anticipation, les dettes contractées en devises et donne mandat au Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre cette résolution.

Le Président Directeur Général, et par délégation du Conseil d'Administration, par décision 001/DG/2006 du 01 Avril 2006, a décidé le lancement d'un emprunt obligataire de huit (08) milliards de dinars auprès des institutions financières.

### **I-2- Nombre, valeur nominale, forme et catégorie des titres :**

#### **I-2-1- Nombre, valeur nominale.**

L'émission porte sur un montant maximal de huit milliards de dinars algériens (8.000.000.000 DA), répartis en huit cent mille (800.000) obligations d'une valeur nominale de dix mille dinars (10.000 DA) chacune.

Cette opération comporte deux tranches :

- La première tranche d'un montant de quatre milliards quatre cents cinquante millions de dinars (4.450.000.000,00 DA), d'une durée de cinq (05) ans, portant un intérêt de 3,30%, soit un coupon de 330 DA par obligation.
- La deuxième tranche d'un montant de trois milliards cinq cent cinquante millions de dinars (3.550.000.000,00 DA) , d'une durée de six (06) ans, portant un intérêt de 3.50 %, soit un coupon de 350 DA par obligation.

#### **I-2-2- Catégorie des titres.**

Les titres émis sont des obligations ordinaires.

**I-2-3- Forme des titres.**

Les obligations sont au porteur et dématérialisées.

Les titres sont inscrits en compte auprès des teneurs de comptes conservateurs habilités par la COSOB. Ils sont admis aux opérations d'Algérie Clearing.

**I-3- Prix d'émission :**

Les obligations de la première tranche sont émises au prix moyen de 99,33 % par obligation ;

Les obligations de la deuxième tranche sont émises au prix moyen de 99,20 % par obligation ;

**I-4- Produit brut et estimation du produit net de l'émission. Emploi du produit net :**

**Produit brut** : Le total des prix de soumission multipliés par les quantités souscrites de chaque soumission retenue.

Le produit brut de l'émission obligataire pour un montant nominal souscrit de huit milliards de dinars (8.000.000.000 DA) est de sept milliards neuf cent quarante et un millions huit cent soixante-quinze mille dinars (7.941.875.000,00 DA)

**Le produit net de l'émission** : obtenu à partir du produit brut, déduction faite de l'ensemble des charges de l'opération qui s'élèvent à soixante huit millions huit cent vingt cinq mille et six cent vingt cinq Dinars Algériens (68.825.625,00DA) hors taxes

Le produit net de l'émission est de sept milliards huit cent soixante-treize millions et quarante neuf mille trois cent soixante quinze Dinars Algériens (7.873.049.375,00 DA)

**Utilisation du produit net**

Le produit net dégagé par l'émission obligataire servira au financement de l'acquisition des appareils et des équipements de forage prévus dans le cadre du plan de développement de l'entreprise et au remboursement par anticipation de la dette extérieure.

**I-5-Charges relatives à l'opération :**

Le montant des charges relatives à cette opération s'élève à soixante huit millions huit cent vingt cinq mille et six cent vingt cinq Dinars Algériens (68.825.625,00DA) hors taxes se répartissent comme suit :

**I-5-1- redevances réglementaires :**

- redevance de la COSOB : 0,075% du montant de l'émission, mais elle ne doit en aucun cas dépasser les cinq millions de dinars (5.000.000 DA) (*Article 2 de l'arrêté 2 août 1998 portant application de l'article 3 du décret exécutif n°98-170 du 20 mai 1998 relatif aux redevances perçues par la COSOB*)

**I-5-2- rémunération des prestations de services (fixés par les conventions) :**

- rémunération du chef de file « BEA » (0.30% montant levé) : Vingt-trois millions huit cent vingt cinq mille et six cent vingt cinq Dinars Algériens (23.825.625,00) hors taxes
- rémunération du bureau conseil « STRATEGICA » Trente sept million cinq cent mille dinars (37.500.000 DA) en hors taxes.
- Commissions versées à ALGERIE CLEARING (adhésion, inscription en compte et opérations sur titres) : Deux millions Cinq cent milles Dinars Algériens (2.500.000 DA) hors taxes sur toute la durée de vie de l'emprunt.

**I-6- Modalités et délais de délivrance des titres :**

La date d'inscription en compte au nom du souscripteur des obligations est fixée le 14 Juin 2006.

**I-7- Jouissance des titres :**

Les intérêts commencent à courir à partir du 14 Juin 2006 ; les intérêts sont payables annuellement le 14 juin de chaque année, pendant cinq (05) ans pour la première tranche et pendant six (06) ans pour la deuxième tranche.

Lorsque la date de paiement des coupons tombe un jour férié, le paiement aura lieu le premier jour ouvré suivant.

**I-8- Date de règlement :**

La date de règlement par les souscripteurs est fixée au 14 Juin 2006.

**I-9- Taux d'intérêt et taux de rendement réel pour le souscripteur :**

Le taux de rendement moyen réel du titre de la première tranche est de 3,45 % (selon le prix moyen arrêté par l'adjudication).

Le taux de rendement moyen réel du titre de la deuxième tranche est de 3,65% (selon le prix moyen arrêté par l'adjudication).

Ces taux ne sont significatifs que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- Le souscripteur conserve son titre jusqu'à la date de remboursement de l'obligation.
- Le montant des revenus annuels est réinvesti au taux de rendement réel moyen et ce, jusqu'à la date de remboursement de l'obligation.

**I-10- Période et mode de souscription :**

L'émission est destinée initialement et exclusivement aux banques et investisseurs institutionnels qui pourront par la suite revendre la totalité ou une partie de leurs obligations à leurs clients respectifs. L'émission obligataire s'est réalisée sous la forme d'une adjudication à la « hollandaise ». La séance d'adjudication s'est tenue le lundi 12 Juin 2006.

**I-11- Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

La durée de vie totale des obligations de la première tranche est de 5 ans ;

La durée de vie totale des obligations de la deuxième tranche est de 6 ans ;

La durée de vie moyenne de l'emprunt est de 5,44 ans.

**I-12- Amortissement, remboursement :**

Les obligations seront remboursées à leur valeur nominale, dans leur intégralité, à leur date d'échéance soit respectivement, le 14 Juin 2011 pour la première tranche et le 14 Juin 2012 pour la deuxième tranche.

Ces obligations ne sont pas remboursables par anticipation.

**I-13- Régime fiscal :**

Les produits et le plus values de cession des obligations de la première et de la deuxième tranche, sont exonérés de l'IBS Conformément à l'article 26 de la loi de finance 2004, modifiant et complétant l'article 63 de la loi de finance 2003 :



*« sont exonérés de l'IRG ou de l'IBS pour une période de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, les produits et les plus values de cession des obligations et titres assimilés cotés en bourse ou négociés sur un marché organisé, d'une échéance minimale de cinq ans émis au cours d'une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003. cette exonération porte sur toute la durée de validité du titre émis au cours de cette période ».*

#### **I-14- Garanties :**

L'emprunt est assorti d'une caution personnelle et solidaire de SONATRACH, à hauteur de 100% du paiement ou du remboursement de toutes sommes que l'ENTP peut ou pourra devoir au titre de l'émission obligataire en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, intérêts de retards et indemnités, à raison de tous engagements et de toutes opérations liées à la réalisation de l'emprunt obligataire.

#### **I-15- Masse des obligataires :**

Les porteurs d'obligations de cette émission sont réunis de droit dans une masse obligataire. Au cas où l'ENTP émettrait ultérieurement des nouvelles obligations entièrement assimilables aux présentes obligations, notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dates de remboursement et aux garanties, elle pourrait, si chaque contrat d'émission le prévoit grouper en une masse unique les porteurs ayant des droits identiques.

La Banque Chef de file, la Banque Extérieure d'Algérie, assurera le rôle de mandataire provisoire de la masse des obligataires, en attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires et la désignation par celle-ci de son mandataire.

Conformément à l'article 715 bis 90 du Code du commerce (Décret législatif 93-08 du 25 avril 1993) :

*« Sauf restriction décidée par l'assemblée générale des obligataires, les mandataires ont le pouvoir d'accomplir au nom du groupement tous les actes de gestion pour la défense des intérêts communs des obligataires ».*

#### **I-16- Négociation des titres:**

Les obligations de cet emprunt seront négociées sur le marché de gré à gré entre les intermédiaires habilités. Ces titres peuvent faire l'objet ultérieurement d'une demande d'admission en Bourse.

**I-17- Etablissements assurant le service financier de l'émetteur:**

L'administration des titres en circulation (paiement des intérêts et remboursement du capital) est assurée par Algérie Clearing.

**I-18- But de l'émission:**

Le produit de l'émission est destiné à financer en partie le programme d'investissement de l'ENTP, notamment les acquisitions des appareils et des équipements de forage dans le cadre de son plan de développement et à rembourser par anticipation la dette extérieure de l'entreprise.

La partie restante du programme d'investissement de l'entreprise, sera financée par les ressources internes.

## **CHAPITRE II- INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR :**

### **II-1- Renseignements à caractère général :**

#### **II-1-1- Dénomination sociale :**

L'emprunteur a pour dénomination « Entreprise Nationale des Travaux aux Puits », en abrégé « ENTP »

#### **II-1-2- Forme juridique :**

ENTP est une Entreprise Publique Economique en la forme légale d'une société par actions.

#### **II-1-3- Objet social :**

Conformément à ses statuts, l'ENTP a pour objet social :

- Le forage de puits de pétrole.
- Le forage de puits hydrauliques.
- Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières inhérentes à ces activités et de nature à favoriser son développement.

#### **II-1-4- Adresse du siège social :**

Le siège social de l'ENTP est fixé à la Base du 20 Août 1955 BP 206 / 207 Hassi-Messaoud 30500, Wilaya de Ouargla.

#### **II-1-5- Date et lieu de dépôt des statuts :**

Les statuts constitutifs de l'EPE/SPA ENTP ont été établis par acte notarié en date du 21 Juin 1989 par devant maître BOUKHLOUF, notaire à Ouargla.

#### **II-1-6- Modifications des statuts constitutifs :**

- Refonte des statuts constitutifs de l'ENTP constatés par acte notarié en date du 29 juin 1997 par devant Maître BOUTER Khélifa, notaire à la résidence d'El-Harrach, 08 rue A.Mokrani, El-Harrach, Alger, pour les mettre en conformité avec les nouvelles dispositions du Code de Commerce.

- Cession sans paiement de 51% du capital social de l'ENTP par le Holding Public RGT en faveur de Sonatrach (acte notarié par devant maître BOUTER Khélifa du 30 mars 1998).
- Augmentation du capital social de l'ENTP de 800 à 1.600 millions de dinars (acte notarié par devant maître BENABID Tahar du 29 décembre 1998).
- Augmentation du capital social de l'ENTP de 1.600 à 2.400 millions de dinars (acte notarié par devant maître BOUTER Khélifa du 03 février 2001).
- Répartition des actions de l'ENTP entre le Holding SPP-Sonatrach/spa et le Holding RMC repris par la SGP TRAVEN (acte notarié par devant maître BOUTER Khélifa du 03 octobre 2001).
- Transfert des 2.940 actions détenues par la SGP TRAVEN au profit du SGP INDJAB (acte notarié par devant maître BOUTER Khélifa du 20 décembre 2005)
- Cession sans paiement des 2.940 actions détenues par SGP INDJAB (49%) au profit du Holding SPP-Sonatrach/spa qui devient actionnaire à 100% du capital de l'ENTP. (Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 décembre 2005). Les procédures de publications légales et d'enregistrement de cette modification sont en cours.

#### **II-1-7- Numéro d'inscription au Registre de commerce**

ENTP est immatriculée au Centre National du Registre de Commerce sous le n° 99 B 0122593 du 02 juin 2003.

#### **II-1-8- Lieu de consultation des documents juridiques**

Les statuts, les procès verbaux des assemblées générales (ordinaires et extraordinaires), les comptes sociaux, les rapports du conseil d'administration ainsi que les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de l'ENTP .

#### **II-1-9- Date de début d'activité**

Les activités de l'ENTP, rentrant dans le cadre de son objet social, ont débuté le 01/01/1983.

#### **II-1-10- L'exercice social**

L'exercice social de l'ENTP commence le 1<sup>er</sup> janvier et prend fin le 31 décembre de chaque année.

### **II-1-11- Répartition statutaire des bénéfices (extrait des statuts)**

La répartition des bénéfices de la société aux actionnaires se fait conformément aux dispositions du Code de Commerce.

### **II-1-12- Assemblées Générales**

La tenue, la convocation et les délibérations des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la sociétés se font conformément aux dispositions du Code de Commerce.

## **II-2- Capital :**

### **II-2-1- Composition du capital :**

Au 31/12/2004, le capital social de l'ENTP est de DEUX MILLIARDS QUATRE CENT MILLIONS DE DINARS (2.400.000.000 DA) divisé en SIX MILLE (6.000) actions d'une valeur nominale de QUATRE CENT MILLE DINARS (400.000 DA) chacune, numérotées de 01 à 6.000, entièrement souscrites et libérées et attribuées avec toutes leurs spécificités de droit de propriété aux actionnaires.

### **II-2-2- Conditions de modification du capital social :**

Selon l'Articles 06.02 des statuts, le capital social de l'ENTP peut être augmenté, amorti, ou réduit dans les conditions prévues par la loi notamment au sens du Décret Législatif du 26 juin 1994 portant loi de finance complémentaire pour 1994.

### **II-2-3- Obligations convertibles :**

L'ENTP n'a pas procédé à ce jour à l'émission d'obligations convertibles en actions.

### **II-2-4- Evolution du capital :**

Au cours de trois derniers exercices (2003, 2004 et 2005), le capital de l'ENTP n'a fait l'objet ni d'une augmentation ni d'une réduction sous quelque forme que ce soit.

### **II-2-5- Répartition du capital :**

Au 01/12/2006, le capital de l'ENTP est détenu à 100% (soit 6.000 actions) par le Holding Services Pétroliers/spa, Sonatrach.

## **CHAPITRE III- PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE :**

### **III-1-Présentation de l'ENTP :**

#### **III-1-1- Historique :**

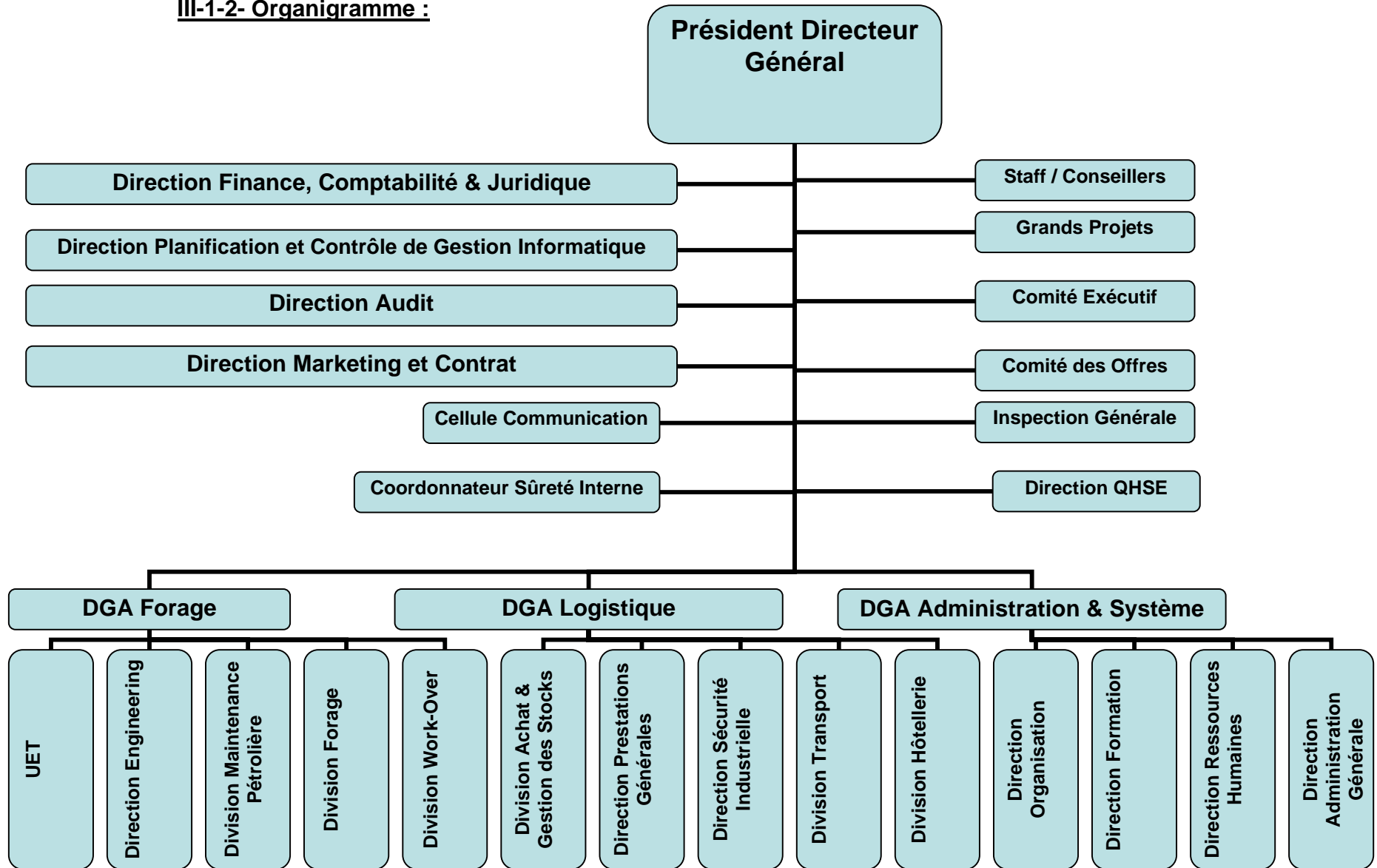
Dés 1968, le forage algérien est devenu une activité de SONATRACH. *Keskassa1* était le premier puits foré ; la structure opérationnelle s'appelait « Direction des Services Pétroliers » (DSP) et disposait d'un parc de quatre appareils de forage.

En juillet 1972, la DSP prend le nom de Direction des Travaux Pétroliers (DTP). De la restructuration de SONATRACH au début des années 80, émergeait le 1er août 1981, l'Entreprise Nationale des Travaux aux Puits (ENTP) héritière de la DTP pour les activités de forage et de Work-Over. Créée par décret n° 81-171, ENTP est devenue opérationnelle le premier janvier 1983.

En Juin 1989, l'entreprise socialiste ENTP est devenue une société par actions détenue par le « Holding Public Réalisation et Grand Travaux » avant de rejoindre le Groupe Services Hydrocarbures (GSH) de Sonatrach en mars 1998, en transférant 51% de ses actions au Holding Services Parapétroliers de Sonatrach.

Les 49% restantes ont fait l'objet de plusieurs transferts entre différents représentants des participations de l'Etat (Holding Réalisation et Matériaux de Construction « RMC » en 2001, Société de Gestion des Participations Travaux Energétiques « TRAVEN » en 2001, Société de Gestion des Participations INDJAB en 2005) avant que ça soit repris en totalité par le Holding Services parapétroliers SPP/spa Sonatrach au 01 Janvier 2006.

**III-1-2- Organigramme :**



**III-1-3- Réglementation :**

L'ENTP est régie par le cadre juridique suivant :

- le code de commerce modifié et complété,
- le décret législatif 08-94 du 26 juin 1994, portant loi de finance complémentaire pour 1994,
- l'ordonnance n° 01-04 du 20 Août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques,
- la loi n°05-07 du 28 avril 2005 relatives aux hydrocarbures et
- les dispositions des statuts de l'ENTP.

**III-1-4- Caractéristiques essentielles de l'activité de l'ENTP :****a- L'activité Forage et Work-Over :**

Les activités de forage et de Work-Over (entretien des puits producteurs d'huile, de gaz et d'eau) génèrent plus de 90% des revenus de l'entreprise. Les divisions de Forage et de Work-Over ont pour mission :

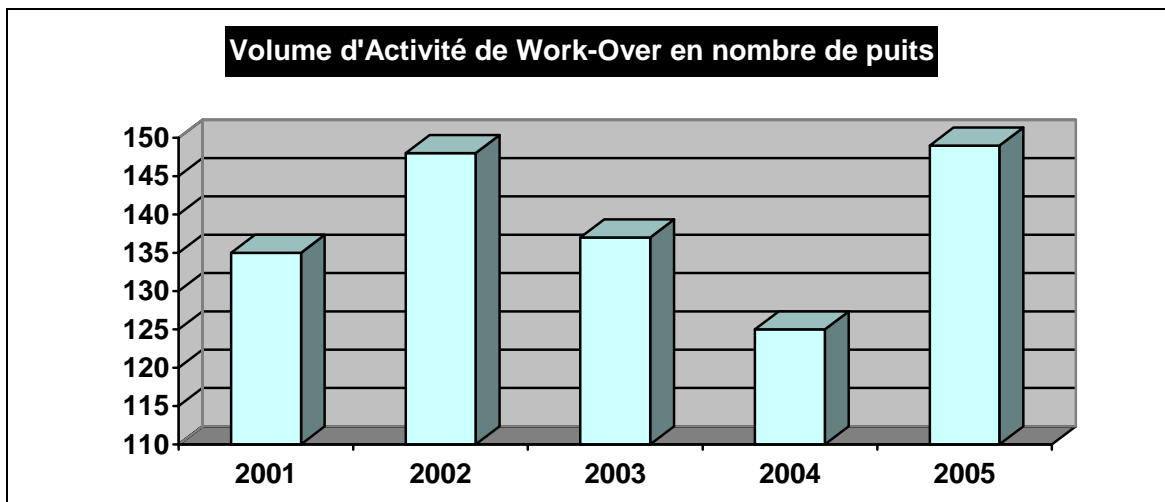
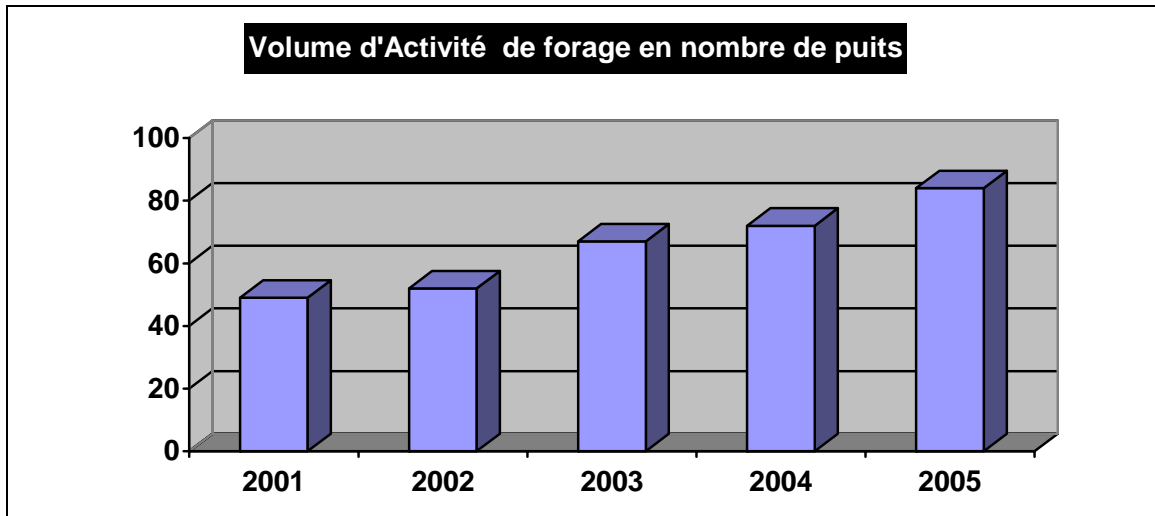
- Le forage de puits de pétrole et de gaz, profonds et de moyenne profondeur, la reprise et l'entretien des puits, aussi bien ceux de l'exploration que du développement,
- Le forage des puits d'eau de grande profondeur.
- L'ENTP gère au total 37 appareils dotés d'équipements modernes répondant aux normes internationales et aux exigences des clients en matière de performance et de sécurité.

Le volume de production en terme de nombre de puits, est donné dans le tableau ci-dessous :

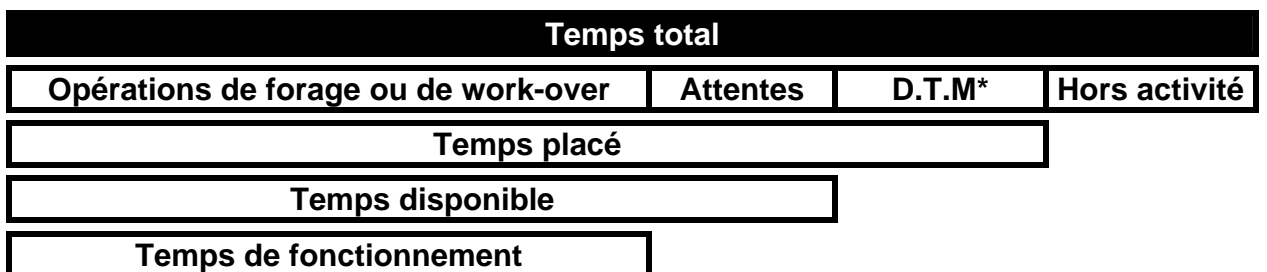
Année	Nombre de puits			Total
	Forage	Work-Over	Hydraulique	
2001	49	135	-	184
2002	52	148	1	201
2003	67	137	-	204
2004	72	125	1	198
2005	84	149	1	234

Tel qu'indiqué dans le tableau et graphiques suivants, le nombre de puits forés est en croissance continue. L'activité de work-over est plus cyclique, car elle dépend de facteurs liés aux cycles d'exploitation des forages.





**Définition des concepts utilisés**



**NB :** les temps sont généralement exprimés en Mois. Appareil (M.A)

\* DTM : Déménagement, Transport et Montage

**Opérations de forage ou de work-over :** Forage/carottage, manœuvres, descentes de tubage, instrumentations, intervention de sociétés de services, complétions,

**Hors activité :** Révision, Rénovation, immobilisations, sans plan de charge (SPC)

**Taux d'utilisation** (en %) : Temps placé / Temps total

**Taux de fonctionnement** : (en %) : Temps de fonctionnement / Temps disponible

**Rendement physique** (en m/Mois. Appareil) : métrage foré / Temps disponible

La rentabilité du capital est grandement liée au temps d'utilisation du parc appareils. L'autre élément influant significativement sur la rentabilité est le niveau des coûts variables.

Nous distinguons deux catégories de rémunération des appareils : la rémunération **en régie** et la rémunération **au forfait**.

#### **a) Tarif en régie :**

Tous les travaux de forage ou de work-over (appareils sur puits, appelé Temps disponible) sont rémunérés en régie. Quelques opérations sont normalisées, telles que les interphases et les manœuvres et sont rémunérées au forfait, cela veut dire que le temps dépassant les normes pour réaliser ces opérations, ne sera pas rémunéré. Dans la régie, nous distinguons différents tarifs :

- $T_1$  = tarif appareil en opération, le tout en marche (maximum)
- $T_2$  = tarif concernant certaines opérations, appareils sans force motrice + attente du fait du maître de l'œuvre.
- $T_3$  = attente et réparation du fait de l'entrepreneur à concurrence de x h/mois non cumulables (tout dépend du client)
- $T_4$  = tarif force majeure
- $T_{sp}$  = tarif stockage de l'appareil avec personnel
- $T_{sl}$  = tarif stockage de l'appareil sans personnel
- $T_0$  = sans rémunération

L'entreprise a intérêt à minimiser les temps non rémunérateurs et doit chercher à avoir un équivalent  $T_1$  maximum.

#### **b) Tarif forfait :**

Par définition, le DTM (Démontage, Transport et Montage) est l'opération de transfert de l'appareil d'un site à un autre, à savoir du Top DTM (fin du premier

puits) jusqu'au montage 100 % du Rig et réception du Rig par le maître de l'œuvre sur le nouveau site.

Les normes de réalisation et les types d'appareils ont été la base de la détermination des tarifs forfaitaires des DTM.

L'entreprise a intérêt à réaliser les transferts des appareils dans des temps normatifs prescrits pour chaque groupe d'appareil, sinon moins ; dans le cas contraire elle accusera des pertes.

L'évolution des principaux paramètres durant les exercices 2004 et 2005 sont données dans le tableau suivant :

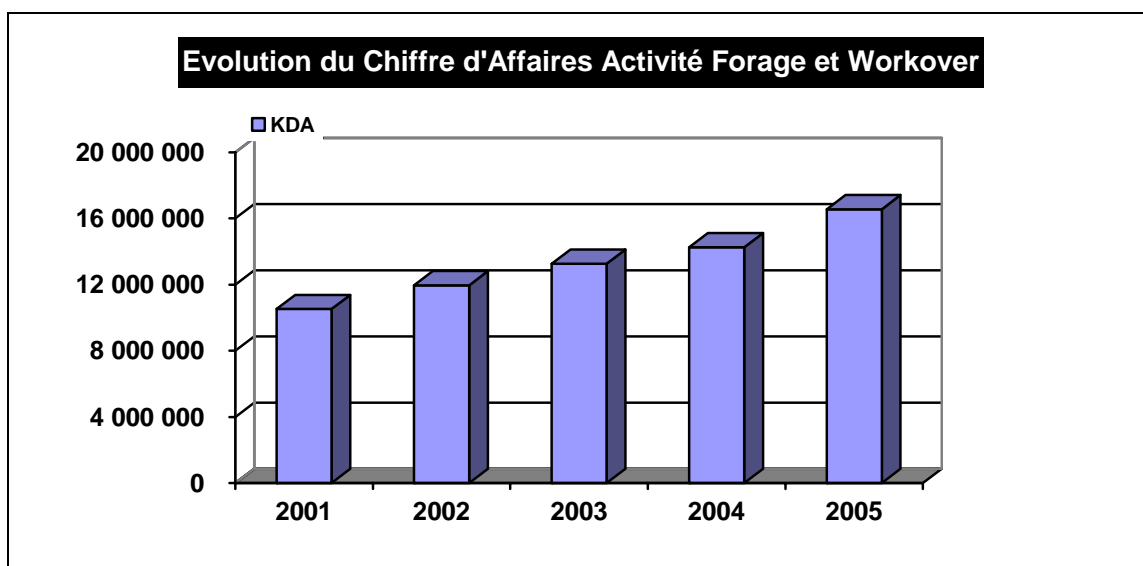
Indicateur	Unité	2004	2005
<b>1- FLOTTE TOTALE DES APPAREILS</b>			
<b>Parc total des appareils, dont</b>	<b>Appareil</b>	<b>36</b>	<b>37</b>
N 110	Appareil	4	4
N 1320 UE	Appareil	3	3
OW 2000	Appareil	1	1
OW 840 E	Appareil	10	10
CABOT 1200	Appareil	8	8
CABOT 750	Appareil	5	5
CABOT 500	Appareil	2	3
NOI 1200	Appareil	2	2
NAT 80 UE	Appareil	1	1
<b>2 – APPAREILS OPERATIONNELS</b>			
<b>Parc des appareils placés, dont</b>	<b>Mois.Appareil</b>	<b>378,20</b>	<b>397,68</b>
Parc des appareils disponibles	Mois.Appareil	318,57	337,98
Parc des appareils en DTM	Mois.Appareil	59,64	59,70
Parc des appareils	%	87,55	89,57
<b>3 – APPAREILS IMMOBILISES</b>			
<b>Taille du parc des appareils immobilisés, dont</b>	<b>Mois.Appareil</b>	<b>53,84</b>	<b>46,32</b>
Appareils en rénovation (revamping)	Mois.Appareil	49,18	41,00
Appareils en révision (entretien lourd)	Mois.Appareil	0,00	0,00
Montage des appareils neufs	Mois.Appareil	0,00	0,00
Appareils sans plan de charge	Mois.Appareil	4,66	5,33
Appareils en attente de révision	Mois.Appareil	0,00	0,00
Taux d'immobilisation du parc des appareils	%	12,46	10,43
<b>4 – FONCTIONEMENT DU PARC DES APPAREILS</b>			
<b>4.1. Travaux sur puits</b>			
Taux de fonctionnement des appareils	%	95,82	96,48
Taux du temps inactifs entrepreneur	%	1,10	1,29
Taux de facturation au tarif T1	%	96,75	96,60
<b>4.2. DTM</b>			
Durée totale de DTM	Jours.Appareil	1.814,70	1.769,05
Durée normative totale de DTM	Jours.Appareil	1.844,50	2.085,83
Indice de performance de DTM	Ip	1,02	1,18
<b>5 – INDICES DE PERFORMANCE DES CLIENTS</b>			
Métrage	mètre	248.887	288.284
Rendements de forage	mètre/Mois.Aaapreil	1.732	1.660
Chiffre d'affaires Forage et Work-Over	10 <sup>3</sup> DA	14.254.185	16.558.750

En 2005 le taux d'utilisation a été de 96,36% en augmentation de près de 6% par rapport à 2004. Exprimés en mois appareils, les niveaux enregistrés en 2005 de temps disponible et temps DTM sont respectivement de 173,12 et 35,02 mois/appareils. Le taux de fonctionnement réalisé est supérieur à celui de l'année précédente, soit 96,30% contre 94,34% en 2004. Ceci s'explique par le faible taux des temps inactifs enregistrés (3,70% contre 5,66% du temps disponible en 2004). Il importe de souligner l'augmentation des attentes entrepreneurs au cours de l'exercice 2005 avec 1,82% du temps disponible contre 1,65% en 2004. Nous constatons en 2005 un gain de temps de 72,08 jours sur les 78 DTM réalisés en forage. Les pertes de temps globales entrepreneur et maître de l'œuvre sont réparties comme suit : 103,29 jours imputables à l'ENTP ; alors que les pertes de temps imputables au maître de l'œuvre sont de 8,50 jours.

L'efficacité globale qui est définie comme la différence entre le temps perdu total et le temps inactif (attentes entrepreneur et maître d'œuvre) est favorable avec 183,87 jours.

Quant à l'activité Work-over, le taux d'utilisation réalisé en 2005 est de 83,13%. A noter la situation en SPC (sans plan de charge) de l'appareil TP 170 avec 162 jours. Le taux de fonctionnement de l'activité Work-over a légèrement fléchi en 2005 avec 96,67% contre 97,08% en 2004, sous l'effet de l'augmentation des temps inactifs entrepreneur (0,73% contre 0,56% du temps disponible en 2004) et ceux imputables au maître d'œuvre (soit 2,60 contre 2,01 à fin 2004). Nous pouvons constater en 2005 que les DTM réalisés en Work-over sont plus performants que ceux réalisés en forage avec un gain global de 244,7 jours constaté sur les 154 DTM réalisés.

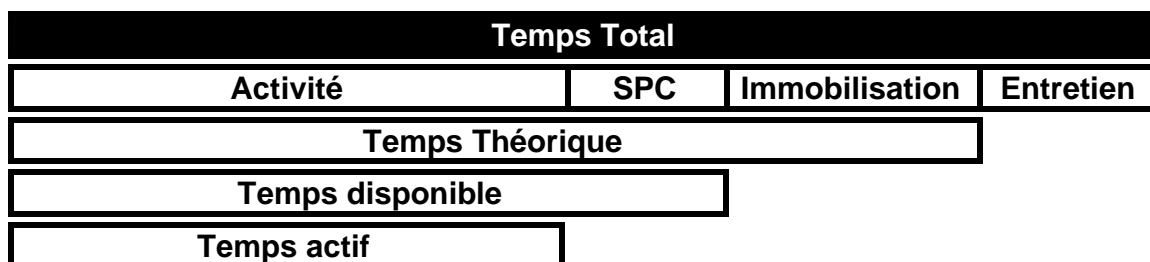
Les pertes de temps occasionnées par l'entrepreneur et le maître d'ouvre sont de 79,49 jours. L'efficacité globale est très favorable avec 324,19 jours.



**b- L'activité transport :**

La division transport est assignée :

- Au déménagement des appareils et camps de forage.
- A la livraison des équipements et consommables aux appareils de forage.
- A la maintenance des véhicules et engins de l'entreprise.

**Définition des concepts :**

- ✓ **Taux d'exploitation** = Actif / Théorique
- ✓ **Taux de disponibilité** = Disponible / Théorique
- ✓ **Taux de SPC (sans plan de charge)** = SPC / Théorique

Type de véhicule	Taille du Parc	Exploitation		Disponibilité		SPC		Immobilisation et entretien	
		2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Véhicules Spéciaux	70	45%	44%	65%	66%	20%	22%	35%	34%
Tracteurs DTM	25	63%	64%	75%	76%	12%	11%	25%	24%
Grues	48	64%	55%	78%	61%	14%	7%	22%	39%
Chariots élévateurs	56	84%	16%	87%	78%	2%	2%	13%	22%
<b>Parc Total</b>	<b>199</b>	<b>63%</b>	<b>58%</b>	<b>75%</b>	<b>69%</b>	<b>13%</b>	<b>11%</b>	<b>25%</b>	<b>31%</b>

Les temps d'immobilisation du parc transport pour l'année 2005 enregistrent une augmentation de 29%, passant de 17.255 jours en 2004 à 22.291 jours. L'augmentation du taux d'immobilisation est due à la maintenance préventive. Le parc transport a exploité 42.260 jours en 2005, soit une diminution de 4% par rapport à 2004. Le programme de maintenance préventif établi a pour effet 2005 d'augmenter de 29% le taux d'immobilisation du parc transport. Le programme a par contre l'objectif de diminuer à long terme les temps d'immobilisation.

**c- L'activité maintenance pétrolière :**

Cette activité est assurée par la division maintenance pétrolière qui se charge de :

- la rénovation des équipements et des camps de forage,
- la rénovation des appareils électro-froid et électro-ménager,
- la fabrication et le reconditionnement des pièces de rechange,
- les interventions sur chantier :

- prévention et sécurité aux puits
- mesure et régulation
- travaux de soudure sur conduite haute pression, circuit boue ou eau et tronçons du mât des appareils de forage.

La Division, située à Hassi-Messaoud, dispose de 14 ateliers pourvus d'équipements modernes, occupant une surface couverte de 9.750 m<sup>2</sup> et une surface non couverte de 49.800 m<sup>2</sup>, ainsi que quatre aires de montage des appareils de forage rénovés.

L'évolution des paramètres d'exploitation en termes de nombre d'heures main d'œuvre et nombre d'heures machine pour les exercices 2004 et 2005 est donnée dans le tableau ci-dessous :

	2004		2005	
	Heures main d'œuvre	Heures Machine	Heures main d'œuvre	Heures Machine
Maintenance des Equipements de Forage	33 895	5 260	36 772	4 919
Maintenance Moteurs Industriels et Electricité	36 925	425	40 059	397
Maintenance des Equipements spéciaux	39 708	5 020	43 078	4 695
Fabrication et chaudronnerie Soudure	113 406	53 169	123 032	49 724
Rénovation et maintenance camps forage	104 213	9 041	113 058	8 455
<b>Total</b>	<b>328 147</b>	<b>72 915</b>	<b>355 999</b>	<b>68 190</b>

#### d- L'activité hôtellerie et moyen communs :

L'activité hôtellerie assure les prestations d'hébergement et de restauration :

- Au personnel opérant sur appareils de forage
- Au personnel opérant sur bases fixes
- Au personnel des compagnies pétrolières

L'activité permet de servir en moyenne 1.500.000 rations par an.

La Division hôtellerie exploite 3 bases de vie et d'une trentaine de camps de forage dont les capacités d'accueil sont de l'ordre de 4.140 lits. Ces capacités de stockage sont de 860 m<sup>3</sup> en frigorifique et 590 m<sup>3</sup> en sec, ainsi qu'une capacité de transport composée d'une flotte de 32 véhicules de transport frigorifique d'une capacité de 1043 m<sup>3</sup>.

Les efforts déployés pour la rationalisation de la gestion de la restauration ont conduit à sous traiter la restauration dans les camps des forages..

**III-1-5- Débouchés et place sur le marché :**

Les principaux clients de l'ENTP sont :

- 1- SONATRACH.
- 2- Les associés de SONATRACH :
  - ✓ REPSOL YPF
  - ✓ BHP PETROLEUM
  - ✓ GULF OIL GULF KEYSTONE
  - ✓ CEPSA
  - ✓ ARCO
  - ✓ OXY OCCIDENTAL
  - ✓ Eni Group AGIP
  - ✓ HALIBURTON
  - ✓ SPERRY-SUN Drilling Services.

- 3- Les Wilayas du sud pour les travaux de forage hydrauliques.

SONATRACH est le principal client de l'ENTP avec plus de 90% du chiffre d'affaires.

L'ENTP est le premier contractant de forage en Algérie avec plus de 50% du marché national (Source : SONATRACH).

Ses concurrents sur le marché sont principalement ENAFOR (28 appareils de forage) qui est une autre filiale de SONATRACH, et d'autres entreprises telles que NABORS (5 appareils de forage), SEDCO (3 appareils de forage), SAIPEM (2 appareils de forage) et PRIDE (2 appareils de forage).

**III-1-6- Principales Installations :**

ENTP exploite et détient en toute propriété les terrains et bâtiments présentés dans les tableaux ci-dessous :

**a- Les terrains :**

<b>Localisation</b>	<b>Surface (m<sup>2</sup>)</b>
Alger	29.543,50
Hassi Messaoud	1.231.992,79
Touggourt	112.646,00
In Aménas	149.700,00
Hassi R'Mel	54.676,00
Mostaganem	3.871,00
<b>Total</b>	<b>1.582.429,29</b>

**b- Les bâtiments :** (usines, entrepôts, succursales, aires de stockage, parking, base de vie)

Localisation	Surface (m <sup>2</sup> )
Alger	4.359,54
Hassi Messaoud	133.195,40
Touggourt	3.140,88
In Aménas	441,00
<b>Total</b>	<b>141.136,82</b>

### III-1-7- Personnels et effectifs :

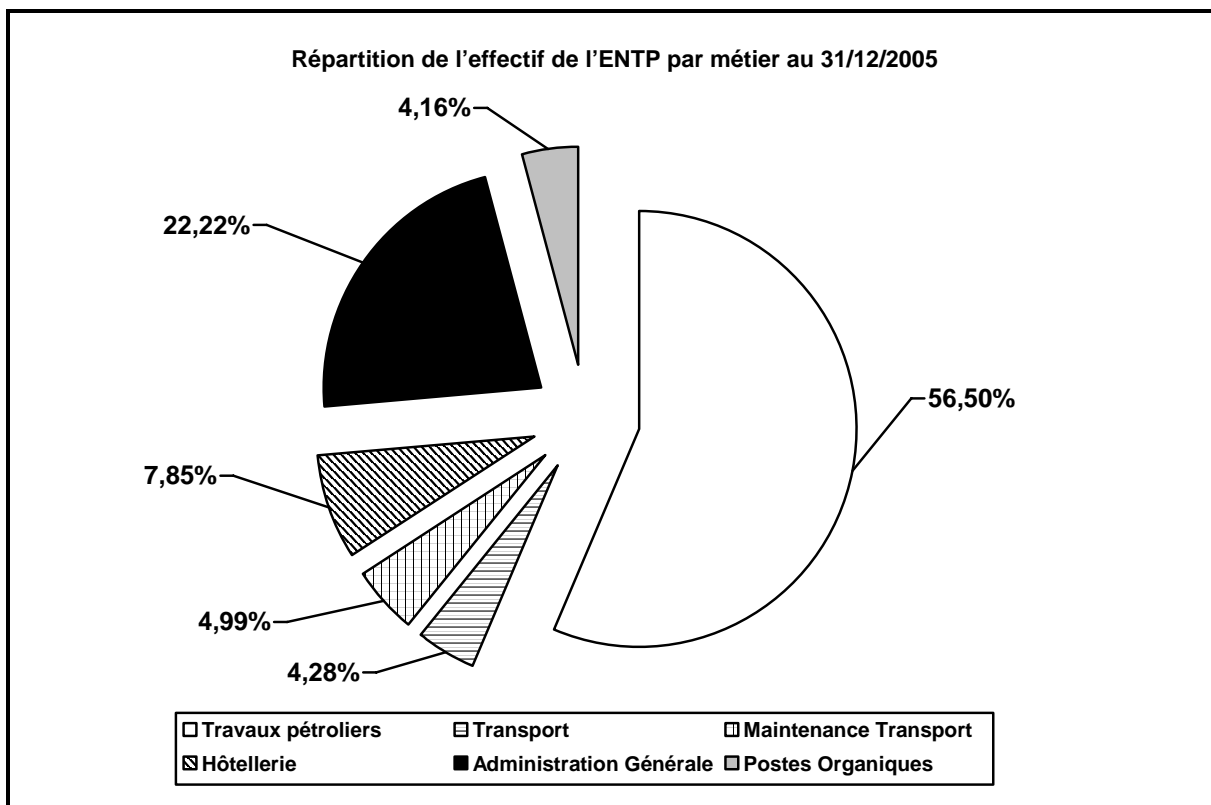
Structures de l'effectif	2003	2004	2005	Ecart 04/05
<b>Personnel Permanent</b>	<b>4 023</b>	<b>3 797</b>	<b>3 898</b>	<b>101</b>
- Cadre	1 356	1 317	1 347	30
- Maîtrise	1 491	1 431	1 552	121
- Exécution	1 176	1 049	999	-50
<b>Personnel Temporaire</b>	<b>1 532</b>	<b>1 904</b>	<b>2 110</b>	<b>206</b>
<b>Personnel Etranger</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
<b>Pré Emploi</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>16</b>
<b>TOTAL ENTREPRISE</b>	<b>5 558</b>	<b>5 704</b>	<b>6 027</b>	<b>323</b>

A fin décembre 2005, le personnel de l'entreprise totalise un effectif de 6.027 agents, il est en augmentation de 323 agents par rapport à 2004.

La répartition par métier au 31 décembre 2005, se présente comme suit :

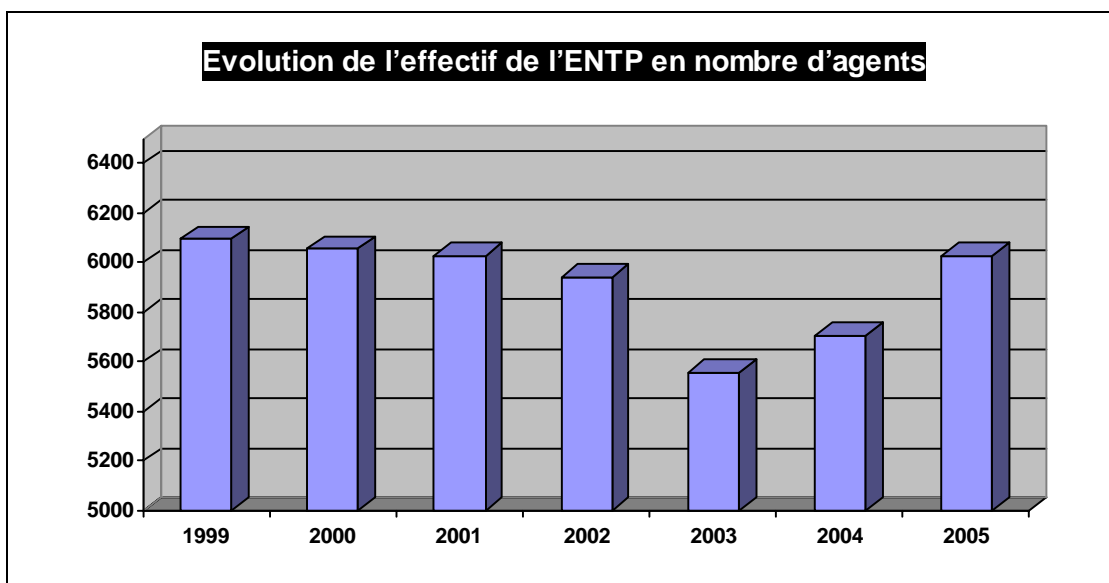
Désignation	Nombre	Pourcentage
Postes Organiques	251	4,16%
Travaux Pétroliers	3405	56,50%
Transport	258	4,28%
Maintenance Transport	301	4,99%
Hôtellerie	473	7,85%
Administration Générale	1339	22,22%
<b>TOTAL</b>	<b>6 027</b>	<b>100,00%</b>





L'évolution des effectifs entre 1999 et 2005 est donnée comme suit :

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Effectif	6.095	6.055	6.031	5.943	5.558	5.704	6.027



Dans le domaine de la formation, l'entreprise poursuit son effort, pour améliorer le niveau de qualification de ses agents et développer leur professionnalisme. Les actions de formation ont concerné 4.338 agents en 2005 contre 3.300 agents en 2004 ; pour un coût de 421.120 KDA (7,36% de la masse salariale) contre 327.862 KDA en 2004 (5,99% de la masse salariale). 65% des formations sont en extra entreprise et visent le perfectionnement dans les métiers de base. En plus du forage et du HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement), l'accent est également mis sur la maîtrise des langues, l'informatique, la maintenance et la gestion.

### **III-1-8- Les Investissements :**

Durant l'exercice les exercices 2003, 2004 et 2005, l'ENTP a réalisé les investissements réalisés suivants :

Désignation	Montant en milliers de Dinars		
	2003	2004	2005
Machines et Equipements	3 555 147	2 889 718	6 015 067
Véhicules et Engins	-	200 658	747 407
Infrastructures	77 631	180 843	93 736
Investissements liés à la Formation	104 367	327 863	260 715
Divers	98 866	227 372	210 139
<b>TOTAL</b>	<b>3 836 011</b>	<b>3 826 454</b>	<b>7 327 064</b>

L'exercice 2005 est marqué par l'acquisition de 02 appareils 2000 HP et d'importants équipements de forage. L'enveloppe d'investissement de 2005 a enregistré une évolution de 191%.

### **III-1-9- Les Approvisionnements :**

L'ENTP est soumise pour ses approvisionnements à l'application intégrale de la circulaire 418/SH, relative à la mise en œuvre de la procédure d'appel d'offres BAOSEM (Bulletin d'Appel d'Offres du Secteur des Energies et des Mines) depuis 2002.

### **III-2- Renseignement sur les filiales et participations :**

ENTP détenait en titres de participation 20% (60 actions à valeur nominale de 100.000 DA, du capital de Centre de Développement & d'Application des Techniques Pétrolières & Gazières, NAFTOGAZ/spa. L'Assemblée Générale Ordinaire réuni en séance extraordinaire le 2 mars 2005, a décidé la cession des actions détenues par l'ENTP dans le capital de NAFTOGAZ/spa au profit du holding SPP, à leur valeur nominale soit (60 actions x 100.000 DA) 6.000.000 DA. Cette cession se fera en contrepartie de la réduction des créances sur

associées et sociétés apparentées détenues par le holding SPP sur l'ENTP. Au 31/12/2005, l'ENTP ne détient aucune filiale ni participation.

### **III-3- Litiges : Néant**

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

### **III-4- Contrats et engagements importants :**

Un contrat important pour l'activité de l'ENTP est le contrat établissant le plan de charge pour 2005-2008 portant sur des travaux aux puits, signé le 10 avril 2005 entre ENTP et Sonatrach.

Au niveau des engagements financiers, L'ENTP avait émis en Juillet 2005, un emprunt obligataire d'un montant de 5.000.000.000 DA, adossé à une caution personnelle et solidaire de SONATRATCH, portant un coupon au taux de 2,75% remboursable in fine à l'échéance du 20 Juillet 2010.

### **III-5- Facteurs de Risques :**

ENTP est une entreprise de forage qui a ses propres risques industriels lesquels sont couverts par des polices d'assurances.

Les facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture commerciale et économique mondiale, les activités de forage et le nombre de puits de forage, la volatilité des prix du pétrole et du gaz, la diminution de la demande liée aux produits et services de l'ENTP, les risques liés à l'exploitation, dont les incendies, les explosions et les déversements accidentels de pétrole, entre autres, les litiges imprévus pour lesquels les assurances et les ententes avec les clients ne procurent pas une protection complète, aussi bien que les risques associés à la fluctuation des taux de change. Cette liste des facteurs de risques n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes, dont l'ENTP n'a pas actuellement connaissance ou non significatifs pourraient également avoir une incidence négative sur son marché.

L'ENTP a obtenu la certification ISO 9001/2000 en avril 2003. Cette certification a été confirmée après un audit en avril 2004. Elle a finalisé en mai 2005, l'opération de certification QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) afin de mieux gérer et minimiser le risque.

## CHAPITRE IV- INFORMATIONS FINANCIERES

Les informations financières contenues dans la présente notice sont extraites des comptes de la société ENTP. Ces informations comprennent également une analyse des postes des tableaux de comptes de résultats et des bilans.

### IV-1- Présentation des principes comptables :

Les comptes de la société sont établis conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable National algérien et aux principes comptables généralement admis. Les états financiers de l'ENTP respectent les postulats comptables de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices, du nominalisme de prudence et d'importances relatives auxquels s'ajoutent le principe d'homogénéisation des comptes qui sont établis périodiquement. Les modes de constitution et de reprise de provision sont inclus dans le principe de prudence.

ENTP ne présente pas de comptes consolidés (bilan et tableau de comptes de résultats).

Les titres de participations détenus sur les filiales sont enregistrés au niveau des créances d'investissements, dans le compte « Titres de participation ».

### IV-1-1- Les Investissements :

#### *IV-1-1-1- Amortissement des investissements :*

Les investissements sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire. Le tableau suivant indique les taux d'amortissements applicables à chaque type d'investissement :

Libellés	Taux %
Frais préliminaires	20
Carrières et gisements	10
Aménagements des terrains	10
Bâtiments d'exploitation	5
Routes et pistes de circulation	25
Installations complexes	10
Matériel et outillage	25
sauf: matériel et outillage de forage	15
Matériel de transport	20 nord 50 sud
Mobilier, matériel de bureau, de communication, informatique	10
Emballages récupérables	25
Agencements et installations	10
Matériel d'impression, prise de vue et de projection	10

Libellés	Taux %
Logement du personnel	5
Bâtiments pour œuvres sociales	5
Cabines sahariennes	15
Bâtiments sociaux (construction en dur)	5
Matériel de campement	10
Matériel d'habitation	25
Matériel de cantine	10
Matériel de sport et loisir	10
Matériel de centre de formation	10
Matériel de jardin d'enfants	10
Matériel médical et sanitaire	25
Mobilier et équipement ménager	10
sauf: mobilier médical et sanitaire	25
Aménagement	10

Les frais préliminaires sont résorbés dans les meilleurs délais et au maximum dans un délai de cinq (05) ans. Une fois complètement amortis, les comptes de frais préliminaires et les comptes de résorption correspondants sont soldés systématiquement.

#### ***IV-1-1-2- Les frais préliminaires :***

Les frais préliminaires sont enregistrés dans les comptes de charge par nature et sont transférés en fin d'exercice, dans un compte d'actif « frais préliminaires », par la contrepartie d'un compte de transfert de charge. Ils sont enregistrés au coût d'acquisition ou de revient.

#### ***IV-1-1-3- Equipements de Production :***

Le compte « équipements de production » enregistre les investissements productifs et les autres équipements de production. Ils sont enregistrés au coût d'acquisition ou de réalisation.

#### ***IV-1-1-4- Equipements sociaux :***

Ce poste enregistre les biens meubles et immeubles à caractère social, à l'exception des terrains.

#### ***IV-1-1-5- investissements en cours :***

Ce poste enregistre les investissements en cours de réalisation à la date de clôture de l'exercice comptable. Ils sont évalués au coût de revient.

**IV-1-2- Les stocks :**

L'ENTP étant une société de prestation de services, elle ne constate pas de stock de produits finis.

Pour ce qui est des stocks à l'extérieur, ils concernent les achats non parvenus au magasin de l'entreprise à la date de clôture de l'exercice. Ils sont enregistrés à leur coût d'achat connu.

**IV-1-3- Créances et dettes :*****IV-1-3-1- Créances d'investissements :***

Ce poste enregistre :

- Les avances et acomptes accordés aux fournisseurs dans le cadre de contrats d'investissements.
- Les titres de participation détenus par l'ENTP dans d'autres sociétés.
- Les autres créances d'investissements (Prêts, cautionnement...).

***IV-1-3-2- Créances de stocks :***

Cette rubrique constate :

- Les avances accordées aux fournisseurs de stocks
- Les consignations versées

***IV-1-3-3- Dettes envers associés et sociétés apparentées :***

Ce compte inscrit à son crédit, dettes envers les filiales, les associés et sociétés apparentées.

***IV-1-3-4- Créances et dettes libellées en monnaie étrangère :***

Les Créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont enregistrées dans les comptes appropriés aux taux de change en vigueur à la date de leur inscription dans les comptes de la société.

Les pertes de change latentes, dues à la fluctuation des taux de change entre les dates d'enregistrement et de la clôture de l'exercice, font systématiquement l'objet de provision à 100% du montant de la perte et ce, conformément au principe de prudence. Par contre, les gains latents n'ont aucune incidence sur le résultat de l'exercice.

**IV-1-4- Valorisation et traitement comptable des prestations :**

Les tarifs de prestations de l'ENTP sont de type contractuels. Les prestations de l'entreprise sont comptabilisées au crédit du compte « prestations fournies ». Elles sont composées de prestations de forage, d'hôtellerie, des locations, de transport, des ateliers et de prestations diverses.

**IV-2- Régime fiscal en vigueur :**

ENTP est soumise au régime fiscal de droit commun.

Le bénéfice brut est soumis au taux IBS de 30%. Cependant, l'ENTP bénéficie du taux réduit de 15% applicable aux bénéfices réinvestis.

**IV-3- Présentation et Analyse des Comptes des Résultats :**

Les tableaux des Comptes des Résultats pour les exercices 2002, 2003, 2004 et 2005 se présentent comme suit :

Intitulé	En milliers de Dinars			
	2002	2003	2004	2005 (E)
Vente de marchandises	91 761	62 736	64 150	40 903
Marchandises consommées	-80 885	-83 656	-82 639	39 458
<b>Marge Brute</b>	<b>10 876</b>	<b>-20 920</b>	<b>-18 489</b>	<b>1 446</b>
Production vendue				
Production stockée				
Production E/se pour elle même	358 077	332 515	164 637	15 963
Prestations fournies	12 756 619	13 722 217	15 078 011	16 997 381
Transfert charges de production	67 314	82 300	28 647	81 564
Matières et fournitures consommées	-2 361 117	-2 293 305	-2 311 554	-2 398 706
Services	-788 287	-907 066	-1 175 697	-1 932 354
<b>Valeur Ajoutée</b>	<b>10 043 482</b>	<b>10 915 741</b>	<b>11 765 556</b>	<b>12 759 294</b>
Produits divers	40 633	35 548	25 824	188 776
Transfert charges d'exploitation	253 432	853 908	156 029	151 077
Frais de personnel	-4 790 088	-5 364 422	-5 422 397	-5 891 597
Impôts et taxes	-351 733	-406 665	-407 215	-393 729
Frais financiers	-588 474	-1 250 308	-437 681	-793 385
Frais divers	-76 200	-99 722	-114 404	-159 416
Dotations aux amortis & provisions	-2 336 503	-1 824 461	-2 478 744	-2 677 836
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 194 549</b>	<b>2 859 619</b>	<b>3 086 968</b>	<b>3 183 184</b>
Produit hors exploitation	2 453 149	3 451 188	2 769 545	1 965 209
Charges hors exploitation	-2 525 315	-3 801 884	-2 158 835	1 860 252
<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>-72 166</b>	<b>-350 696</b>	<b>610 710</b>	<b>104 957</b>
<b>Résultat brut de l'exercice</b>	<b>2 122 383</b>	<b>2 508 923</b>	<b>3 697 679</b>	<b>3 288 142</b>
<b>Impôt sur les bénéfices des sociétés</b>	<b>-417 744</b>	<b>-418 041</b>	<b>-609 972</b>	<b>567 184</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 704 639</b>	<b>2 090 882</b>	<b>3 087 706</b>	<b>2 720 958</b>

La situation au 31/12/2005 est une situation estimée. Elle n'est ni certifiée par les commissaires aux comptes ni approuvée par l'Assemblée Générale



**Note 1 : Les Produits :****Note 1-1 : Le Chiffre d'Affaires**

Le chiffre d'affaires de l'ENTP est constitué de la vente de marchandises et des prestations fournies. Il se présente pour les exercices 2002, 2003, 2004 et 2005 comme suit :

Chiffre d'Affaires	En milliers de Dinars				Variation 04/03
	2002	2003	2004	2005 (E)	
Vente de marchandises	91 761	62 736	64 150	40 903	-36,24%
Prestations fournies	12 756 619	13 722 217	15 078 011	16 997 381	12,73%
<b>Total</b>	<b>12 848 380</b>	<b>13 784 953</b>	<b>15 142 161</b>	<b>17 038 285</b>	<b>12,52%</b>

Le montant des prestations fournies a enregistré une augmentation de 12,73% en 2005 par rapport à 2004. Cette hausse provient essentiellement des prestations de forage et de Work-over (97,47% des prestations fournies) et s'explique par l'augmentation de la capacité de production mise en œuvre, passant de 378,20 mois.appareils en 2004 à 397,68 mois en 2005.

**Note 1-2 : Production de l'entreprise pour elle même**

La production de l'entreprise pour elle même représente la rénovation des équipements de production et des équipements sociaux par les propres moyens de l'entreprise. Cette rubrique a connu une grande variation entre 2004 et 2005 passant de 165 millions de dinars à près de 15 millions de dinars, à cause de la sous-traitance de certaines des activités de l'ENTP telles que le transport et le catering. .

**Note 1-3 : Produits hors exploitation**

Les produits hors exploitation passent de 2.203 millions de DA en 2001 à 2.453 millions de DA en 2002, à 3.451 millions de DA en 2003 à 2.770 millions de DA en 2004 puis à 1.965 millions de dinars en 2005. Ils se composent en grande partie des reprises sur charge des exercices antérieurs en plus des produits de cession d'investissement, des produits des exercices antérieurs et des produits exceptionnels.

Les reprises sur charge des exercices antérieurs enregistrent l'annulation des provisions des exercices précédents et les redressements des charges de production et d'exploitation.

Les produits exceptionnels comprennent les gains de change, les indemnités d'assurances et les travaux d'assainissement.

## **Note 2 : Les Charges**

### **Note 2-1 : Les Charges d'Exploitations**

Les charges d'exploitation passent de 10.021 millions de dinars en 2001 à 11.373 millions de dinars en 2002 (évolution de 13,49%), à 12.230 millions de dinars (évolution de 7,53%) à 14.430 millions de dinars en 2004 (évolution de 1,64%) puis à 14.252 millions de dinars en 2005.

La variation positive entre 2002 et 2003 de 112,47 millions de DA du poste « frais financiers » s'explique notamment par la régularisation de la rémunération des titres du Trésor Public (cf. Note 7-2). Ce poste comprend aussi les intérêts sur les emprunts, les agios et les commissions bancaires.

Les frais du personnel ont connu une variation positive de l'ordre de 11,99 % entre 2002 et 2003, qui s'explique essentiellement par l'augmentation des salaires et indemnités y afférentes suite à l'application de la convention collective avec date d'effet à compter du 15 janvier 2003. Les frais de personnel sont relativement stables entre 2004 et 2003 mais reprennent une augmentation de 9% entre 2005 et 2004 et qui s'explique par la revalorisation des salaires de 8% appliquée à compter du mois de Mai 2005 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Le poste « services » se compose essentiellement des frais de transport, des rémunérations des tiers et des loyers et charges locatives. Ce poste a enregistré une hausse de 64% entre 2005 et 2004 qui trouve son explication de l'augmentation des loyers et charges locatives (matériel de transport) passant de 230 millions de dinars en 2004 à 543 millions de dinars en 2005 ainsi que l'augmentation de la rémunération des tiers qui passe de 518 millions de dinars en 2004 à 978 millions de dinars en 2005 essentiellement due au recours à la sous-traitance dans les activités de transport et de l'hôtellerie.

Les dotations aux amortissements ont connu une baisse de 22% entre 2002 et 2003 avant de reprendre en hausse de 36% entre 2003 et 2004. La baisse est le résultat d'opération d'assainissement des investissements et la hausse à l'acquisition des nouveaux investissements (12 packs SCR). Une hausse de 8% est enregistrée entre 2004 et 2005 notamment due au renforcement de la taille du parc appareils.

### **Note 2-2 : Les Charges Hors Exploitation**

Les charges hors exploitation passent de 2.270 millions de dinars en 2001 à 2.525 millions de dinars en 2002 (+11%), à 3.802 millions de dinars en 2003 (+51%) avant de passer à 2.159 millions de dinars en 2004 (-43%) puis à 1.860 millions de dinars en 2005 (-13,84%). La hausse de 2003 est due aux frais financiers de l'exercices antérieur de 791 millions de DA, une perte de change de 222 millions

de DA, des charges d'assainissement de 271 millions de DA et des moins values des investissements cédés et assainis.

#### IV-4- Présentation et Analyse des Bilans :

Les bilans de l'ENTP pour les exercices 2002, 2003 2004, et 2005 se présentent comme suit :

Actif	Montants nets (en milliers de DA)			
	2002	2003	2004	2005 (E)
<b>Investissements</b>	<b>8 897 931</b>	<b>11 133 241</b>	<b>11 734 040</b>	<b>15 972 393</b>
Frais préliminaires	1 997	443	0	0
Terrains	52 521	58 511	63 573	67 196
Equipements de production	7 064 067	9 420 347	9 797 087	9 599 292
Equipements sociaux	631 406	655 277	526 784	684 321
Investissements en cours	1 147 940	998 663	1 346 596	5 623 585
<b>Stocks</b>	<b>3 596 867</b>	<b>2 967 268</b>	<b>3 284 919</b>	<b>3 768 385</b>
Marchandises	0	0	0	0
Matières et fournitures	2 886 001	2 588 217	2 905 112	2 901 254
Produits et travaux en cours	0	0	0	0
Produits finis	0	0	0	0
Stocks à l'extérieur	710 866	379 051	379 807	867 131
<b>Créances</b>	<b>11 591 297</b>	<b>13 473 994</b>	<b>16 534 118</b>	<b>16 563 070</b>
Créances d'investissement	166 877	206 897	103 949	612 915
Créances de stocks	2 241	1 948	1 948	1 948
Créance s/associés et sociétés apparentées	160 372	160 390	160 390	166 390
Avances pour compte	63 486	41 617	70 881	87 611
Avances d'exploitation	372 544	471 408	431 603	615 965
Créances sur clients	2 444 295	3 269 085	3 489 128	4 408 625
Disponibilités	8 379 979	9 318 126	12 272 055	10 663 046
Compte débiteurs du passif	1 503	4 523	4 165	6 572
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>24 086 095</b>	<b>27 574 503</b>	<b>31 553 077</b>	<b>36 303 848</b>

(\*) : La situation au 31/12/2005 est une situation estimée. Elle n'est ni certifiée par les commissaires aux comptes ni approuvée par l'Assemblée Générale

Passif	Montants (en milliers de DA)			
	2002	2003	2004	2005 (E)
<b>Fonds propres</b>	<b>9 346 390</b>	<b>8 471 224</b>	<b>10 515 989</b>	<b>13 514 626</b>
Capital social	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000
Titres participatifs	2 380 000	0	0	0
Réserves légales	240 000	240 000	240 000	240 000
Réserves réglementées	3 726 335	5 304 477	7 227 865	10 055 919
Réserves facultatives	201 304	267 696	375 017	534 494
Résultat en instance d'affectation	0	0	0	0
Provisions pour pertes et charges	398 751	259 051	273 107	284 212
<b>Dettes</b>	<b>13 035 065</b>	<b>17 012 396</b>	<b>17 949 382</b>	<b>20 068 264</b>
Dettes d'investissements	3 205 265	6 627 407	7 345 220	15 024 154
Dettes de stocks	504 936	410 848	355 031	777 071
Détentions pour comptes	507 831	286 192	240 623	330 779
Dettes envers /associés et sociétés apparentées	394 433	394 433	394 608	443 783
Dettes d'exploitations	2 278 810	3 012 171	2 637 512	3 211 684
Avances commerciales	661 366	578 126	579 145	280 791
Dettes financières	5 482 413	5 702 068	6 397 243	0
Comptes créditeurs de l'actif	11	1 151	0	0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 704 640</b>	<b>2 090 883</b>	<b>3 087 706</b>	<b>2 720 958</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>24 086 095</b>	<b>27 574 503</b>	<b>31 553 077</b>	<b>36 303 848</b>

(\*) : La situation au 31/12/2005 est une situation estimée. Elle n'est ni certifiée par les commissaires aux comptes ni approuvée par l'Assemblée Générale

### Note 3 : Frais Préliminaires

Ce poste affiche une baisse sur 2002 de 1.554 KDA correspondant à une partie résorbée totalement. L'autre partie a été totalement résorbé en 2004 conformément aux dispositions du plan comptable national limitant la durée de résorption des frais préliminaires à 05 ans maximum.

### Note 4 : Investissements Corporels

#### Note 4-1 : Les Terrains

Les augmentations de la valeur des terrains et aménagements correspondent à des frais d'aménagement.

**Note 4-2 : Equipements de Production**

Ce poste comprend essentiellement le matériel et outillage, le matériel de transport et les bâtiments industriels.

Durant l'année 2003, il a augmenté par rapport à 2002 de 1.293.288 KDA en valeur brute (+6,03%) et 2.365 KDA en valeur nette (+33,36%), et en 2004 par rapport à 2003 de 2.479.800 KDA, en valeur brute (+11%) et 376 KDA en valeur nette (+4,00%). En 2005 ce poste a augmenté par rapport à 2004 de 2.225.985 KDA, en valeur brute (+8,83%) mais a baissé de 197.795 KDA (-2,02%) en valeur nette.

**Note 4-3 : Equipements Sociaux**

Ce poste inclut les biens et immeubles constituant l'infrastructure à caractère social de la société tels que les bases de vie, les cantines, les logements de fonction, les centres médicaux et les équipements ménagers.

Cette rubrique en 2003 a subi une légère diminution en valeur brute de 164.230 KDA, soit une évolution négative de 5,39% comparativement à sa situation en 2002. En 2004, la baisse en valeur brute est de 14.010 KDA, soit une diminution de 0,50 %. En 2005 ce poste a enregistré une hausse de 245.816 KDA (8,57%) en valeur brute et de 157.537 KDA en valeur nette (29,91%)

**Note 4-4 : Investissements en cours**

Ce poste enregistre une hausse de 4.276.989 KDA entre 2005 et 2004 (317,61%). Cette hausse renferme essentiellement des opérations de l'exercice 2005 (biens non réceptionnés et frais d'approches)

**Note 5 : Stocks**

Les stocks de matières et fournitures nécessaires au fonctionnement, à l'entretien et à la réparation sont enregistrés au prix d'achat majoré des frais d'approche y afférents.

Ce poste de l'actif a connu en 2003 une baisse de 13,87% du montant brut et de 17,50% du montant net par rapport à l'exercice 2002. En 2004, la valeur brute a augmenté de 11,12% et la valeur nette de 10,71% par rapport à 2003. En 2005, la valeur brute des stocks a augmenté de 19,84% et la valeur nette de 15,08%. Cette augmentation est essentiellement due aux stocks à l'extérieur (stocks sous douanes)

## Note 6 : Les Créances

Les créances de l'ENTP pour les exercices 2002, 2003, 2004 et 2005 se présentent comme suit :

### Note 6-1 : Créances d'Investissement :

Les créances d'investissements pour les exercices 2002, 2003, 2004 et 2005 se présentent comme suit :

Désignation	En milliers de Dinars			
	2002	2003	2004	2005 (E)
Titres de participation	384 480	384 480	6 000	300 000
Prêts	34 699	57 158	67 527	101 306
Avances et acomptes sur investissement	123 004	142 644	35 350	210 531
Cautionnements versés	5 564	1 095	1 492	1 492
<b>Créances d'investissement brutes</b>	<b>547 747</b>	<b>585 377</b>	<b>110 369</b>	<b>613 335</b>
Provisions	380 870	378 480	6 420	420
<b>Créances d'investissement nettes</b>	<b>166 877</b>	<b>206 897</b>	<b>103 949</b>	<b>612 915</b>

Les créances brutes d'investissement affichent, à la clôture de l'exercice 2004, un montant de 110.369 KDA contre 585.377 DA en 2003. Elles ont fait l'objet de provisions pour dépréciation de 6.420 KDA (5%) en 2004 et de 378.480 KDA (65%) en 2003, pour s'établir à une valeur nette de 103.949 KDA en 2004 et 206.897 KDA en 2003 contre 166.877 KDA en 2002.

Le montant de cette rubrique renferme principalement les participations de l'entreprise et des avances et acomptes sur investissements. Durant l'exercice 2004, l'entreprise n'a fait aucune nouvelle acquisition. Le portefeuille détenu concerne :

- DECO/spa pour une valeur globale de 378.480 KDA représentant 50% du capital (3.154 actions de valeur nominale de 120.000 DA). Cette participation a fait l'objet de provision pour dépréciation à 100% en 2003 en prévision de sa liquidation qui a eu lieu en 2004.
- NAFTOGAZ/spa pour une valeur de 6.000 KDA représentant 20% du capital (60 actions de 100.000 DA). Les actions détenues par l'ENTP dans le Capital de NAFTOGAZ seront cédées en 2005 au profit du holding SPP/spa Sonatrach à la valeur nominale, en contrepartie de la réduction des créances sur associées et sociétés apparentées détenues par le holding SPP/spa Sonatrach sur ENTP.

En 2005, la créance sur NAFTOGAZ/spa provisionnée à 100% est passée dans le compte créance sur associés et sociétés apparentées du fait que les actions NAFTOGAZ ont été cédées à SPP/spa Sonatrach en contrepartie de la réduction de la dette de l'ENTP envers SPP/spa Sonatrach. Les 300 millions de dinars inscrites aux titres de participation représentent une souscription de

30.000 obligations SONELGAZ, dans le cadre de l'appel public à l'épargne de mai 2005, d'une valeur nominale de 10.000 DA chacune avec un taux de rendement nominal à la souscription de 4,50%.

**Note 6-2 : Créances de Stocks**

Ce poste contient essentiellement les biens détenus en consignation par l'entreprise à la clôture de l'exercice. Ils représentent un montant net de 1.948 KDA en 2005, en stagnation par rapport à l'exercice 2003 et 2004 qui enregistre une diminution de 66,83% par rapport à 2002.

**Note 6-3 : Créances sur Associées et Société Apparentées**

Ce poste de l'actif a enregistré en 2003 et 2004 une créance sur « joint opérations JETCO » pour un montant de 160.390 KDA. Elle n'a pas fait l'objet de provisions. En 2004, il a été augmenté de 6.000 KDA en représentation de la créance détenue sur NAFTOGAZ/spa cédé en 2005 au Holding SPP/spa en attente de régularisation par diminution de la dette envers le Holding SPP/spa

**Note 6-4 : Créances Clients**

Les créances clients sont de 4.648.585 KDA en 2005. Elles ont fait l'objet de provision pour dépréciation de 239.960 KDA soit une valeur nette de 4.408.625 KDA.

Les créances clients ont connu une augmentation, en valeur brute, de 871.910 KDA (23,09% par rapport à 2004).

**Note 6-5: Les Disponibilités**

Le montant global de cette rubrique au 31.12.2005, est de 10.663.045 KDA (5.874.812 KDA en 2004, 3.616.058 KDA au 31.12.2003 et 2.897.566 KDA au 31.12.2002, déduction faite des avances bancaires (cf. note 9-4)) soit une augmentation par rapport à l'exercice précédent de 4.811.767 KDA

Les comptes libellés en devises ont fait l'objet d'actualisation de leur solde au dernier cours connu de leur monnaie de compte.

Les avoirs en espèces détenus par l'entreprise sont consignés dans des arrêtés de caisse dûment établis.

**Note 7 : Les Fonds Propres**

Le niveau des fonds propres est passé de 9.346.390 KDA en 2002 à 8.471.224 KDA en 2003 soit une diminution de 9,36% provenant du :

- Reclassement des titres participatifs en dettes d'investissement pour 2.380.000 KDA.

- L'augmentation des réserves pour 1.644.534 KDA
- La diminution de la provision pour pertes et charges pour 139.700 KDA

En 2004 il a enregistré une augmentation de 24,14% par rapport à 2003 (2.044.744 KDA) essentiellement due à l'augmentation des réserves réglementées de 36,26% (1.923.388 KDA).

Le fonds propres en 2005 ont augmenté de 28,52% (2.998.637) par rapport à l'exercice 2004. Cette augmentation provient essentiellement du résultat 2004 réinvesti et faisant augmenter les réserves réglementées de 39,13% (2.828.054 KDA) et les réserves facultatives de 42,53% (159.477KDA)

#### **Note 7-1 : Capital Social**

Totalement souscrit et libéré, le capital social de l'ENTP s'élève à 2.400.000 KDA. La dernière augmentation de capital date de l'année 2001. Le capital a été augmenté de 800.000 KDA pour être porté de 1.600.000 KDA à son niveau actuel.

#### **Note 7-2 : Titres Participatifs**

Il s'agit de titres détenus par le Trésor Public (400.000 KDA) et par SONATRACH (1.980.000 KDA), comptabilisé initialement dans les fonds propres, puis, sur recommandation des commissaires aux comptes, imputés au cours de l'exercice 2003 aux dettes d'investissements pour un montant de 2.380.000 KDA. Les 400.000 KDA détenus par le Trésor ont été rachetés le mois de décembre par SONATRACH.

#### **Note 7-3 : Réserves Légales**

Les réserves légales de 240.000 KDA n'ont subi aucune variation en 2003 du fait qu'elles ont atteint le seuil légal de 10% du capital social.

#### **Note 7-4 : Autres Réserves**

Il s'agit des réserves réglementées et des réserves facultatives. Les réserves réglementées sont constituées des bénéfices taxés au taux réduit de 15%.

#### **Note 8 : Provisions pour Pertes et Charges**

Ce poste enregistre les provisions pour pertes et charges destinées à faire face à des charges que les événements en cours rendent probables.

Elles sont constituées essentiellement des pertes de change probables suite à l'actualisation des dettes externes non échues au 31 décembre au dernier cours de la monnaie en compte.



## Note 9 : Les Dettes

### Note 9-1 : Dettes d'Investissements

Les dettes d'investissements se constituent de :

Dettes d'Investissement	Montants (en milliers de DA)			
	2002	2003	2004	2005 (E)
Emprunt obligataire				5 000 000
Obligation à émettre	297 000	297 000	267 300	-
Emprunts Bancaires	1 637 418	1 186 208	872 127	581 649
Titres participatifs (cf. note 7-2)		2 380 000	2 380 000	2 380 000
Crédit d'investissements	995 665	2 495 082	3 548 661	7 004 012
Fournisseur retenu garantie	36 445	30 380	41 059	58 494
Autres dettes d'investissements	238 737	238 737	236 073	
<b>Total</b>	<b>3 205 265</b>	<b>6 627 407</b>	<b>7 345 220</b>	<b>15 024 155</b>

Le montant de l'emprunt obligataire concerne l'émission de l'ENTP de 5 milliards de dinars réalisé le 18 juillet 2005 (Visa Cosob N°05-04 du 26 juin 2005), ayant une échéance in fine le 20 juillet 2010, avec un taux de coupon annuel de 2,75%.

Le montant de la rubrique « Obligations à émettre » est issu de la reconversion de la dette BAD (Banque Algérienne de Développement) survenue en 1992 suite à l'assainissement financier des Entreprises Publiques Economiques.

Les crédits d'investissement ont augmenté de 3.455.351 KDA représentant en grande partie (43.588.643,48 \$US) des lettres de crédit à vue à l'ordre de la société italienne *European Drilling Rig Alliance* (EDRA) pour la fourniture de 2 appareils de forage de type 2000 HP suite au contrat commercial signé le 29 juillet 2004, portant commande de 04 appareils de forage.

### Note 9-2 : Dettes envers Associés et Sociétés Apparentées

Ces dettes se composent de :

Désignation	En milliers de Dinars			
	2002	2003	2004	2005 (E)
Comptes courant des associés	208.144	208.144	208.144	208.144
Dividendes à payer	29.400	29.400	29.400	78.400
Tantième à payer			175	350
Dettes envers les sociétés apparentées	156.889	156.889	156.889	156.889
<b>Total</b>	<b>294.433</b>	<b>394.433</b>	<b>394.608</b>	<b>443.783</b>

**Note 9-3 : Dettes d'Exploitation**

Les dettes d'exploitation se rapportent principalement aux charges fiscales, sociales, salaires, assurances services et des charges financières.

Dettes d'Exploitation	Montants (en milliers de DA)			
	2002	2003	2004	2005 (E)
Créditeurs de services	289 566	334 700	311 126	513 953
Personnel	667 401	838 641	759 014	881 336
Impôts d'exploitation dus	509 565	556 647	723 429	722 654
Créditeurs de frais financiers	737 812	1 226 949	792 833	1 032 030
Créditeurs de frais divers	1 526	3 177	145	3 346
Organismes sociaux	72 939	52 057	50 966	58 365
<b>Total</b>	<b>2 278 810</b>	<b>3 012 171</b>	<b>2 637 512</b>	<b>3 211 684</b>

**Note 9-4 : Dettes Financières**

Il s'agit pour les exercices 2002, 2003 et 2004 du solde du compte bancaire de la direction des Achats, en position de découvert au niveau de l'Agence BEA Amirouche, Alger.

La position globale de l'entreprise étant positive, le découvert de ce compte n'a aucune incidence financière. L'utilisation du compte « Avances bancaires » est faite sur la recommandation du Commissaire aux Comptes. (cf. Note 6-5).

**Note 9-5 : Tableau des Dettes par degré d'exigibilité**

Les dettes ENTP au 31/12/2005 se répartissent, par degré d'exigibilité, comme suit (en milliers de DA):

Désignation	En milliers de Dinars			Totaux
	Moins d'1 an	Entre 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes d'investissement	1.245.087	10.925.968	2.853.100	<b>15.024.155</b>
Dettes de stocks	777.071			<b>777.071</b>
Détention pour compte	330.780			<b>330.780</b>
Dettes assoc & Stés app	443.783			<b>443.783</b>
Dettes d'exploitation	3.211.684			<b>3.211.684</b>
Avances commerciales	280.791			<b>280.791</b>
Dettes Financières	0			<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>6.289.197</b>	<b>10.925.968</b>	<b>2.853.100</b>	<b>20.068.264</b>

**IV-5- Le Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion :**

Les soldes intermédiaires de gestion de l'ENTP pour les exercices 2002, 2003, 2004 et 2005 se présentent comme suit :

Libellé	En milliers de Dinars			
	2002	2003	2004	2005 (E)
Ventes de marchandises	91 761	62 736	64 150	40 903
Marchandises consommées	-80 885	-83 656	-82 639	- 39 458
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>10 876</b>	<b>-20 920</b>	<b>-18 489</b>	<b>1 446</b>
Marge brute	10 876	-20 920	-18 489	1 446
Production de l'entreprise P/elle même	358 077	332 515	164 637	15 963
Prestations fournies	12 756 619	13 722 217	15 078 011	16 997 381
Transfert de charges de production	67 314	82 300	28 647	81 564
Matières et fournitures consommées	-2 361 117	-2 293 305	-2 311 554	- 2 398 706
Services	-788 287	-907 066	-1 175 697	- 1 938 354
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>10 043 482</b>	<b>10 915 741</b>	<b>11 765 555</b>	<b>12 759 294</b>
Valeur ajoutée	10 043 482	10 915 741	11 765 555	12 759 294
Frais de personnel	-4 790 088	-5 364 422	-5 422 397	- 5 891 597
Impôts et taxes	-351 733	-406 665	-407 215	- 393 729
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 901 661</b>	<b>5 144 654</b>	<b>5 935 943</b>	<b>6 473 968</b>
Dotations aux amortissements	-2 336 503	-1 824 461	-2 478 744	- 2 677 836
Transfert de charges d'exploitation	253 432	853 908	156 029	151 077
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 818 590</b>	<b>4 174 101</b>	<b>3 613 228</b>	<b>3 947 210</b>
Frais financiers	-588 474	-1 250 308	-437 681	- 793 385
Frais divers	-76 200	-99 722	-114 404	- 159 416
Produits divers	40 633	35 548	25 824	188 776
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>2 194 549</b>	<b>2 859 619</b>	<b>3 086 967</b>	<b>3 183 186</b>
Produits hors exploitation	2 453 149	3 451 188	2 769 545	1 965 209
Charges hors exploitation	-2 525 315	-3 801 884	-2 158 835	- 1 860 252
<b>RESULTAT HORS EXPLOITATION</b>	<b>- 72 166</b>	<b>- 350 696</b>	<b>610 710</b>	<b>104 957</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>2 194 549</b>	<b>2 859 619</b>	<b>3 086 967</b>	<b>3 183 186</b>
<b>RESULTAT HORS EXPLOITATION</b>	<b>-72 166</b>	<b>-350 696</b>	<b>610 710</b>	<b>104 957</b>
<b>RESULTAT BRUT</b>	<b>2 122 383</b>	<b>2 508 923</b>	<b>3 697 677</b>	<b>3 288 143</b>
Impôt sur les bénéfices des Sociétés	-417 744	-418 041	-609 972	- 567 185
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 704 639</b>	<b>2 090 882</b>	<b>3 087 705</b>	<b>2 720 958</b>

Nous constatons que entre 2002 et 2005, la valeur ajoutée est en progression d'une moyenne de 8,31% par an. Les frais de personnel constituent en moyenne 47,27% de la valeur ajoutés et l'excédent brut d'exploitation 49,28% en moyenne de la valeur ajoutée. La progression annuelle moyenne du résultat brut d'exploitation entre 2002 et 2005 et de l'ordre de 10%. Le résultat courant avant impôt a augmenté de 30% entre 2003 et 2004 mais seulement de 3,12% entre 2004 et 2005.

**Note 10 : Evolution des Principaux Paramètres Financiers :****Note 10-1- Structure Financières :**

Désignation	En millions de dinars			
	2002	2003	2004	2005
Fonds Propres	9 740	11 245	13 291	16.338
Résultats Nets	1 705	2 092	3 088	2 721
<b>Total Fonds Propres (A)</b>	<b>11 445</b>	<b>13 337</b>	<b>16 379</b>	<b>19 059</b>
Dettes MLT	1 645	2 632	3 116	11 570
<b>DMLT/Fonds Propres (B)</b>	<b>14%</b>	<b>20%</b>	<b>19%</b>	<b>61%</b>
<b>Capitaux permanents</b>	<b>13 090</b>	<b>15 969</b>	<b>19 495</b>	<b>30 629</b>
<b>Fonds Propres/Capitaux permanents</b>	<b>87%</b>	<b>84%</b>	<b>84%</b>	<b>62%</b>
Immobilisations	9 225	11 500	11 999	16 752
<b>Fonds de Roulement</b>	<b>3 865</b>	<b>4 469</b>	<b>7 496</b>	<b>13 878</b>
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>969</b>	<b>854</b>	<b>1 621</b>	<b>3 215</b>
<b>Besoin de Trésorerie</b>	<b>-2 897</b>	<b>- 3 615</b>	<b>- 5 875</b>	<b>-10 663</b>
<b>Marge d'Endettement (A-B)</b>	<b>9 800</b>	<b>10 700</b>	<b>13 200</b>	<b>7 400</b>
<b>Cash Flow Net</b>	<b>4 042</b>	<b>3 916</b>	<b>5 567</b>	<b>5 399</b>

**Note 10-2- Principaux Ratios :**

Intitulé	Désignation	2002	2003	2004	2005
Rentabilité économique de l'activité courante	Résultat d'exploitation/Capitaux permanents	16,83%	21,61%	14,21%	10,39%
	Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires	18,53%	24,44%	18,10%	18,67%
	Résultat d'exploitation/Production de l'exercice	19,41%	25,15%	18,37%	18,73%
Rentabilité financière	résultat net/fonds propres	14,90%	15,69%	18,85%	14,28%
Productivité	Valeur ajoutée / Chiffre d'Affaires	75,96%	79,19%	77,70%	74,98%
Point mort en nombre du chiffre d'affaires	(chiffre d'affaires - charges d'exploitation)/chiffre d'affaires * 12	1,53	1,35	2,15	1,93
Capacité d'endettement	Dettes d'investissement/Fonds propres	14,37%	19,73%	19,02%	60,71%
Capacité de remboursement	Capacité d'autofinancement/DMLT	2,46	1,49	1,79	0,47
Ratio de liquidité	Actif d'exploitation/Dette à court terme	0,24	0,65	1,17	2,20
Poids des intérêts	Frais financiers/Chiffre d'affaires	4,48%	9,56%	3,61%	4,65%

La structure financière de l'ENTP est en progression soutenue, notamment le fonds de roulement et le résultat net. Les cash-flows annuels se situent autour de 4,5 milliards de dinars. La rentabilité économique de l'entreprise enregistre une baisse, ce qui justifie l'investissement en équipements de forage afin d'améliorer le niveau du chiffre d'affaires.

**IV-6- Tableau d'Affectation des Résultats :**

Les résultats des cinq derniers exercices (2000, 2001, 2002, 2003 et 2004) ont été affectés par l'Assemblée Générale de l'ENTP, réunie en sessions ordinaires conformément à la réglementation en vigueur, comme suit :

Intitulé	En millions de Dinars				
	2000	2001	2002	2003	2004
Résultat Net	973	1 750	1 705	2 091	3 088
Reports à nouveau	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Réserves légales	49	31	Néant	Néant	Néant
Réserves réglementées	835	1 495	1 578	1 923	2 828
Réserves facultatives	29	163	66	107	199
Dividendes	60	60	60	60	60
Tantièmes	0,105	0,140	0,105	0,175	1,000

**IV-7- Tableau des Emplois et des Ressources :**

Le Tableau de financement des exercices 2002, 2003, 2004 et 2005 de l'ENTP se présente comme suit :

Emplois	En millions de Dinars			
	2002	2003	2004	2005
Investissements	2 186	971	2 808	6 431
Placement Financiers	-	-	-	300
Dividendes	60	60	60	-
Remboursement Emprunts	3 880	5 703	390	1 329
<b>Augmentation Fonds de Roulement</b>	<b>2 740</b>	<b>604</b>	<b>3 027</b>	<b>6 382</b>
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>8 866</b>	<b>7 338</b>	<b>6 285</b>	<b>14 442</b>
Ressources	2002	2003	2004	2005
Résultat net	1 705	2 092	3 088	2 721
Dotations aux Amortissement	2 337	1 824	2 479	2 678
Capacité d'Autofinancement	4 042	3 916	5 567	5 399
Nouveaux Emprunts	4 824	3 422	718	9 043
<b>Diminution Fonds de Roulement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>8 866</b>	<b>7 338</b>	<b>6 285</b>	<b>14 442</b>

L'explication de la variation du fonds de roulement net global est donnée dans le tableau suivant :

Utilisation de la variation du fonds de roulement net global	En millions de Dinars			
	2 002	2 003	2 004	2 005
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Variation "Exploitation":</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Variation des actifs d'exploitation <ul style="list-style-type: none"> <li>Stocks et encours</li> <li>Avances et acomptes versés sur commandes</li> <li>Créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation</li> </ul> </li> <li>○ Variation des dettes d'exploitation, Avances et acomptes reçus sur commandes en cours, Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'exploitation</li> </ul> </li> </ul>				
	269	-630	318	483
	472	923	181	1 104
	1 055	-612	195	78
<b>A.</b>				
<b>Dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>319</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ou</b>				
<b>Besoins de l'exercice en fonds de roulement</b>	<b>1 796</b>	<b>0</b>	<b>694</b>	<b>1 664</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Variation "Hors exploitation" :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Variation des autres débiteurs</li> <li>○ Variation des autres créditeurs</li> </ul> </li> </ul>				
	3	-18	28	19
	-79	223	46	-90
<b>B.</b>				
<b>Dégagement net de fonds de roulement "Hors exploitation" au cours de l'exercice</b>	<b>76</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>71</b>
<b>ou</b>				
<b>Besoins de l'exercice en fonds de roulement "Hors exploitation"</b>	<b>0</b>	<b>205</b>	<b>74</b>	<b>0</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Variation "Trésorerie"</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Variation des disponibilités</li> <li>○ Variation des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques</li> </ul> </li> </ul>				
	1 992	938	2 954	2 518
	-972	-220	-695	2 274
<b>C. Variation nette de trésorerie</b>	<b>1 020</b>	<b>718</b>	<b>2 259</b>	<b>4 792</b>
<b>Utilisation de la variation du fonds de roulement net global (A+B+C) :</b>				
<b>Ressource nette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ou</b>				
<b>Emploi net</b>	<b>2 740</b>	<b>604</b>	<b>3 027</b>	<b>6 386</b>

**IV-8- Tableau des Filiales et Participations :**

Filiale et Participation	Capital (KDA)	Réserves et reports à nouveau avant affectation des résultats	Fraction du Capital détenu	Valeur Comptables des Titres détenus	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des Cautions et Avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat net	Dividendes encaissés par la société
--------------------------	---------------	---	----------------------------	--------------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------	--------------	-------------------------------------

**FILIALES DONT PLUS DE 50% DU CAPITAL EST DETENU PAR ENTP**

**NEANT**

**PARTICIPATION INFÉRIEURE OU ÉGALE À 50% DU CAPITAL DETENU PAR ENTP**

**NEANT**

## **CHAPITRE V- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE**

### **V-1-Les Organes d'Administration et de Direction de ENTP :**

#### **V-1-1- L'Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale est composée des représentants des actionnaires, à savoir:

- M. DJEBBOUR Karim, représentant le holding Sonatrach Services Para pétroliers.

Elle est présidée par le représentant du Holding Sonatrach - Services Para-Pétroliers.

Le Président Directeur Général de ENTP participe à l'Assemblée Générale et assure le secrétariat.

#### **V-1-2- Le Conseil d'Administration :**

Le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

- Le Président Directeur Général de l'ENTP
- Quatre (04) représentants du Holding Sonatrach - Services Para-Pétroliers
- Deux (02) représentants des travailleurs ENTP, membres de droit

Le Conseil d'Administration est présidé par le Président Directeur Général de ENTP.

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'AGO.

Les administrateurs ainsi désignés, qui cessent d'assurer les fonctions en raison desquelles ils ont été appelés à siéger au Conseil d'Administration, cessent de plein droit d'être membres de celui-ci.

La durée du mandat est fixée à six (06) années renouvelables par tiers (1/3) tous les deux ans.

Le Conseil d'Administration se réunit, sur convocation de son président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige ou à la demande d'un tiers de ses membres.



Les conditions et modalités d'exercice des pouvoirs d'administration sont déterminées lors de la première réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration examine et approuve notamment :

- Le budget,
- Les projets du bilan social et des comptes de résultats,
- Les projets de contrat d'association,
- Les extensions d'activités,
- Les concours bancaires et financiers,
- Les projets de création de sociétés,
- Les prises de participation,
- L'organisation Générale de l'entreprise, la convention d'entreprise et le règlement intérieur ;
- Les statuts du personnel et les conditions de recrutement, de rémunération et de formation dans le cadre de la législation en vigueur.

Les projets dont l'approbation définitive relève de la compétence de l'assemblée Générale sont transmis à celle-ci, à l'état de projets, dès leur examen et approbation par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration communique à l'assemblée Générale un rapport sur la gestion de l'ENTP une fois par semestre et autant de fois à la demande de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration veille à ce que l'ENTP exerce les activités concourant à la réalisation de son objet social dans le strict respect des lois et règlements.

#### **V-2- Rémunérations des Membres du Conseil d'Administration et des Cadres Dirigeants :**

L'Assemblée Générale de l'ENTP du 14 juin 2005, a fixé le jeton de présence pour chaque réunion du Conseil d'Administration à 5 000 dinars brut, par membre et par réunion.

Le montant global de la rémunération des cadres dirigeants de ENTP s'élève à environ 56.675.094 dinars par an.

### V-3- Noms et Prénoms des membres du Conseil d'Administration et les Principaux Cadres Dirigeants :

#### V-3-1- Membres du Conseil d'Administration :

NOM	Prénom	Fonction	Institution d'appartenance
ACILA	Ali	Président	ENTP
BAGHDAD	Boualem	Membre	SONATRACH
YAHOU	Tayeb	Membre	SONATRACH
HAMANI	Zobaïr	Membre	SONATRACH
TOUAMI	Mahieddine	Membre	SONATRACH
REDJEM	Rabah	Membre	ENTP
ZEHAR	Zaid	Membre	ENTP

#### V-3-2- Cadres Dirigeants :

NOM	Prénom	Fonction	Date de prise de Fonction
ACILA	Ali	PDG	05/11/2005
LALMAS	Amar	Conseiller	29/04/2003
BRIKI	Aissa	Conseiller	29/04/2003
YAHMI	Mohamed	DGA Forage	29/04/2003
BENMEDDAH	Abdelkader	DGA Logistique	29/04/2003
ZITOUNI	Abderrahmane	DGA Administrations et Systèmes	29/04/2003
AOUN	Djelloul	Directeur de Division	29/04/2003
BOUKEBBAL	Mohamed	Directeur de Division	01/05/2003
DJELDJLI	Djelloul	Directeur Finances et Comptabilité	Intérimaire
BENBAKIR	Brahim	Directeur de Division	01/05/2003
KHITER	Djelloul	Directeur de Division	01/05/2003
BOULGAMH	Mechati	Directeur de Division	11/05/2003
DJEDOUANI	Abdelatif	Directeur de Division	29/04/2003
HAMIDI	Larbi	Directeur Planif et Contrôle de Gestion	01/06/2003

#### V-4- Politique de Communication :

ENTP dispose d'une cellule chargée de la communication interne et externe, dont les coordonnées sont ci-après :

- **Responsable** : HADJ-ALI Nekhla
- **Tél.** : 213 (0) 29 73 88 50 à 55 poste 50 44
- **Fax** : 213 (0) 29 73 84 06
- **E-mail** : [cmn@entp-dz.com](mailto:cmn@entp-dz.com)

Dans le cadre de la communication à l'extérieur, l'ENTP participe à des rencontres en Algérie et à l'étranger. A ce titre, l'Entreprise est présentée par les supports d'information ci-après :

- Prospectus et Cd-Rom
- Pages publicitaires et publi-reportages insérés dans des revues spécialisées algériennes et étrangères.

ENTP dispose également d'un Site Web <http://www.entp-dz.com> sur lequel des informations à caractère public sont disponibles.

Sur le plan interne :

- Diffusion d'une publication trimestrielle : **"ENTP le journal"**
- Utilisation de la messagerie électronique, de flash-infos.

Pour informer les investisseurs sur son emprunt obligataire, ENTP envisage d'utiliser, entre autres, les supports de communication et d'information suivants :

- Placards Publicitaires dans les journaux
- Journal ENTP
- Revues spécialisées
- Son Site Web.
- Le site de la COSOB : <http://www.cosob.org>

#### **V-5- Contrôle externe de la société :**

Le contrôle externe est exercé par des commissaires aux comptes nommés par l'Assemblée Générale pour une période de 3 ans renouvelable une fois.

Actuellement, deux (02) commissaires aux comptes audient la société :

- ✓ **M. GUETTOUCHE Nacir**
  - **Adresse** : 20, Rue des Frères Berraouane, Alger
  - **Qualité** : Expert Comptable, Commissaire aux Comptes
  - **Durée du mandat** : 3 ans pour les exercices 2003/2005
- ✓ **M. BELHACHEMI Mohammed Abderrahim**
  - **Adresse** : 13, Bd de la Soummam, Oran
  - **Qualité** : Expert Comptable, Commissaire aux Comptes
  - **Durée du mandat** : 3 ans pour les exercices 2003/2005.

## CHAPITRE VI- EVOLUTION RECENTES ET BUT DE L'EMISSION

### VI-1- Evolution récente :

#### VI-1-1- Faits marquants de l'exercice 2005 :

L'ENTP confirme sa croissance devant les perspectives prometteuses de développement de l'amont du groupe Sonatrach. L'année 2005 a été marquée par les faits suivants :

- Le renforcement des capacités de production par l'acquisition de 02 appareils de forage 2000 HP.
- Acquisition de quatre camps de forage.
- La poursuite du programme de rénovation des appareils : Revamping des appareils TP 182, TP 176
- Mise en œuvre du système de management intégré (QHSE) conformément au référentiel :
  - ISO 9001/2000 : Qualité
  - ISO 14001/1996 : Environnement
  - OHSAS 18001/1999 : Santé - Sécurité
- La certification du système intégré, a été obtenue en mai 2005.
- Poursuite du processus de mise en œuvre de la GMAO et lancement de l'opération d'acquisition d'un système de télécommunication VSAT.
- Rajeunissement et élévation du niveau d'instruction du personnel d'encadrement par le recrutement de 326 universitaires.

#### VI-1-2- Situation de la production au premier trimestre 2006:

Sur le plan physique et comptable, la situation de l'ENTP au premier trimestre 2006 est présentée dans les tableaux suivants :

##### *VI-1-2-1- Situation des appareils au 31/03/2006 :*

Unité : Appareils Equivalent

Activité	En Activité	Sur le Plan de Charge	En Révision Longue Durée	Réparation	Total
<b>Forage</b>	<b>18,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19,00</b>
Développement	13,00	0,00	0,00	0,00	13,00
Exploration	5,00	0,00	1,00	0,00	6,00
Hydraulique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Work-Over</b>	<b>15,91</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,09</b>	<b>18,00</b>
<b>Total Général</b>	<b>33,91</b>	<b>1,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,09</b>	<b>37,00</b>

Le nombre d'appareils en activité durant le premier trimestre de l'année 2006 enregistre une hausse de 1,35 appareils équivalents par rapport à la même période de l'année 2005.

**VI-1-2-2- Situation par Mois-Appareils au 31/03/2006 :**

Activité	Unité : Mois-Appareils	
	1 <sup>ème</sup> trim 2005	1er trim 2006
<b>Forage</b>	<b>40,27</b>	<b>44,73</b>
Développement	24,72	31,41
Exploration	15,55	13,32
Hydraulique	-	-
<b>Work-Over</b>	<b>40,89</b>	<b>42,52</b>
<b>Total Général</b>	<b>81,16</b>	<b>87,25</b>

Les réalisations en mois appareils pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2006 s'élèvent à 87,25 soit un taux de réalisation de 220 par rapport aux prévisions avec une hausse de 8% par rapport à la même période de l'exercice 2005.

**VI-1-2-3- le Chiffre d'Affaires forage et Work-Over au 31/03/2006 :**

Activité	Réalizations 1 <sup>er</sup> trim 2005	En Milliers de Dinars			Evolution 1 <sup>er</sup> trim 06/05
		1 <sup>er</sup> trim 2006 Prévisions	Réalisation	Taux réalisation	
<b>Forage</b>	<b>2 030 914</b>	<b>2 253 555</b>	<b>2 303 615</b>	<b>102,2%</b>	<b>13,14%</b>
Développement	1 282 669	1 596 360	1 592 182	99,7%	24,1%
Exploration	748 245	657 195	711 433	108,3%	-4,9%
Hydraulique	-	-	-	-	-
<b>Work-Over</b>	<b>1 497 047</b>	<b>1 519 289</b>	<b>1 634 794</b>	<b>107,6%</b>	<b>9,2%</b>
<b>Autres prestations</b>	<b>22 961</b>	<b>-</b>	<b>466</b>	<b>-</b>	<b>-98,0%</b>
<b>Total Général</b>	<b>3 550 922</b>	<b>3 772 844</b>	<b>3 938 875</b>	<b>104,4%</b>	<b>10,9%</b>

Le chiffre d'affaires total forage a atteint un montant de 3 938 875 KDA pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2006, ce qui nous donne un taux de réalisation de 104,4% des prévisions retenues pour le trimestre.

Par comparaison au 1<sup>er</sup> trimestre 2005, nous enregistrons une hausse du chiffre d'affaires de 10,9%. Cette évolution positive du chiffre d'affaires global forage découle essentiellement de l'augmentation de l'activité qui passe de 81,16 mois

appareils au 1<sup>er</sup> trimestre 2005 à 87,25 mois appareils pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2006 ; et des meilleures performances enregistrés dans la réalisation des DTM.

**VI-1-2-4- Puits terminés au 31/03/2006 :**

Activité	1 <sup>er</sup> trim 2005			1 <sup>er</sup> trim 2006		
	Huile	Gaz	Eau	Huile	Gaz	Eau
<b>Forage</b>	<b>19</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Développement	15			18		
Exploration	4			4		
<b>Work-Over</b>	<b>36</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>38</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>56</b>			<b>60</b>		

**VI-1-3- Paramètres de gestion au premier trimestre 2006:**

Désignation	Unité : Milliers DA	
	1 <sup>er</sup> trim 2005	1 <sup>er</sup> trim 2006
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>3 663 857</b>	<b>4 227 406</b>
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>2 707 533</b>	<b>3 244 706</b>
<b>Masse Salariale</b>	<b>1 278 726</b>	<b>1 464 023</b>
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>795 796</b>	<b>981 474</b>

Entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2006 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2005, nous constatons une hausse du chiffre d'affaires de l'ordre de 15,38% et une hausse de la masse salariale de 14,49% engendrant une hausse de la valeur ajoutée de 19,84% et du résultat d'exploitation de 23,33%.

## **VI-2- But de l'émission et Perspectives d'avenir :**

ENTP compte préserver sa part de marché par un effort basé essentiellement sur la modernisation et le maintien de capacité de l'outil de production. Le plan à moyen terme de l'entreprise 2006-2011, se distingue par un important programme d'investissement dont l'acquisition de 06 appareils de forage.

Ce plan prévoit des investissements de l'ordre de 37 milliards de dinars et tient compte particulièrement de la concurrence et des exigences de plus en plus contraignantes du marché.

Sur un autre volet, la situation de la trésorerie de l'entreprises ainsi que les conditions du marché local de la dette a conduit l'entreprise à faire un arbitrage en faveur d'un remboursement anticipé de sa dette extérieure, libellé en devises, à taux d'intérêts variables, exposant l'entreprise à des forts risques de change ainsi que des risques de taux.

### **VI-2-1- Le Marché :**

L'activité de forage en Algérie ne cesse de s'accroître d'une année à l'autre. Cette évolution découle de la stratégie de l'Etat consistant en la conservation des réserves du pays avec un niveau de production de pétrole brut de 1,5 millions de barils par jour à partir de 2006 et 85 milliards de m<sup>3</sup> par an d'exportations d'hydrocarbures gazeux à partir de 2010.

De même, la procédure d'appel d'offre initié dans le secteur de l'énergie et des mines l'an 2000, a généré une dynamique d'expansion du marché de forage. A ce titre, le nombre important de contrats de recherche et de développement de gisements d'hydrocarbures signés par Sonatrach, est de nature à élargir les perspectives du marché des entreprises de services pétroliers.

Aussi, la promulgation de la nouvelle loi des hydrocarbures ainsi que les prix actuels du brut sont de nature à intensifier l'activité de forage tant au niveau de l'activité développement qu'au niveau de l'exploration.

Les plans de charge Forage et Work-Over communiqués par Sonatrach sont les suivants :

	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Nombre de Forages</b>	<b>231</b>	<b>211</b>	<b>175</b>	<b>141</b>	<b>141</b>
Développement	157	157	111	79	79
Exploration	74	54	64	62	62
<b>Besoins en appareils de forage</b>	<b>64</b>	<b>57</b>	<b>49</b>	<b>40</b>	<b>40</b>
<b>Appareils de forage disponibles</b>	<b>46</b>	<b>48</b>	<b>48</b>	<b>48</b>	<b>48</b>
Dont ENTP	20	21	21	21	21
<b>Nombre Work-Over</b>	<b>182</b>	<b>172</b>	<b>171</b>	<b>171</b>	<b>171</b>
<b>Besoins en appareils de Work-Over</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>29</b>
<b>Nombre d'appareils disponibles</b>	<b>32</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>31</b>
Dont ENTP	16	17	16	16	16

Nous pouvons ainsi constater que pour 2009 et 2010 la prévision est prudente principalement dans l'activité développement. A cet effet, le Plan à Moyen Terme de Sonatrach étant un plan glissant, il n'est engageant que pour la première année du plan et servira d'éclairage pour le reste de la période. Le plan est donc révisé annuellement afin de prendre en compte les nouvelles données ou politiques de développement (amélioration du taux de récupération, découvertes futures, contrats d'exploration à venir).

Tenant compte de ces éléments, le programme de forage connaîtra certainement une hausse sensible à partir de 2008.

Pour les années 2006 et 2007, le besoin en appareils excède largement l'offre, un certain équilibre serait observé en 2008. Pour le reste de la période, compte tenu de la conjoncture, le programme de forage est appelé à être révisé vers la hausse.

Notons aussi que le projet de Gassi-Touil, dont le contrat a été signé le 1<sup>er</sup> décembre 2004, n'a pas été pris en considération. L'appel d'offre lancé cette année par Repsol porte sur 07 appareils : 02 appareils 2000 HP, 03 appareils 1500 HP et 02 appareils 1200 HP.

Notons enfin que depuis 2003, l'ENTP a décliné une trentaine de demandes de services par manque d'appareils disponibles. (Les clients demandent des appareils plus puissants et plus performants de 1000 HP et plus).

En ce qui concerne le work-over, le marché est actuellement pris en charge presque dans sa totalité par ENTP et ENAFOR. Hormis le nouveau projet de



Gassi-Touil, l'activité work-over est réalisée jusque là avec Sonatrach, on constate un équilibre entre les appareils disponibles sur le marché et les besoins.

Signalons aussi que les appareils moyens du forage peuvent être affectés au work-over et vice versa.

### **VI-2-2- Les Orientations :**

Le plan à moyen terme 2006-2011 de l'ENTP est basé sur les choix stratégiques suivants :

A. Acquisition de 06 appareils de forage :

- Deux (02) appareils de type 2000HP sont destinés à Hassi-Messaoud pour l'activité forage (à constituer sur site, date d'achèvement au plus tard décembre 2006)
- Deux (02) appareils 1200 HP sont destinés à l'activité work-over (arrivée prévue en Algérie en mars 2006)
- Deux (02) appareils 1000 HP (fin 2006)

B. mise à niveau technologique de l'outil de production : revamping et modernisation des appareils. La réforme des appareils est motivée par la baisse de la demande sur les appareils qui ne sont plus adaptés aux besoins en terme de capacité et par la vétusté de quelques appareils mécaniques de plus de 25 ans d'âge.

C. Modernisation de la gestion : GMAO, système V.SAT, Progiciel Finances, ressources humaines.

D. Amélioration des conditions de vie et de travail : acquisition des camps de forage, installation de nouveaux chalets et rénovation de l'existant.

F. ressources humaines :

- Emploi : Rajeunissement et relèvement du niveau de qualification du personnel par le recrutement de jeunes universitaires.
- Formation : un budget annuel moyen de l'ordre de 300 millions de dinars sera consacré à la formation, notamment dans les domaines de la maintenance, le forage, HSE (Health, Safety & Environment), le management, l'informatique et l'anglais.

G. Recentrage sur les métiers de base : l'ENTP a engagé dans le cadre de sa stratégie de redéploiement un recentrage sur ses métiers de base qui sont :

- Forage et Work-over ;
- DTM (Déménagement, Transport et Montage)

- Maintenance pétrolière (équipements pétroliers et tubulaires)

Les autres activités de support logistique, tels que le catering, le transport classique et les prestations générales font l'objet d'une externalisation progressive.

#### H. Autres mesures

Sur le plan interne :

- Maintien des mesures de rigueur en matière d'encadrement des dépenses visant l'amélioration durable de la trésorerie.
- Maîtrise des coûts d'exploitation
- Mise en place d'un dispositif incitatif pour fidéliser le personnel qualifié de l'entreprise.
- Intensification des actions de formation et de perfectionnement du personnel notamment dans les filières forage et maintenance.
- Centralisation des magasins et des approvisionnements.
- Centralisation des fonctions financières et comptables

Sur le plan externe :

- Réinvestissement des bénéfices après accord des actionnaires.
- Recherche de sources de financement externe avec l'assistance éventuelle de Sonatrach.

#### **VI-2-3- Programme d'Investissement :**

	En Millions de Dinars						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Infrastructures	292	221	191	147	178	178	<b>1 207</b>
Machines & Equipements	12 604	7 848	1 767	1 845	1 554	1 554	<b>27 172</b>
Matériel de transport	1 196	741	725	562	526	526	<b>4 276</b>
Matériel & Equipements sociaux	1 311	80	378	85	372	372	<b>2 598</b>
Divers	447	265	238	226	226	226	<b>1 628</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 850</b>	<b>9 155</b>	<b>3 299</b>	<b>2 865</b>	<b>2 856</b>	<b>2 856</b>	<b>36 881</b>

En plus de ce programme d'investissement, l'ENTP compte en 2006, rembourser par anticipation, la totalité de sa dette extérieure que nous avons estimé à 5,5 milliards de dinars.

Le programme retenu a pour but la préservation de la part de marché de l'entreprise, par des actions de maintien de capacité et de mise à niveau de l'outil de production.

### **VI-2-3- Financement du programme d'Investissement :**

Le financement du programme d'investissement est basé en large part sur l'autofinancement rendu possible grâce aux cash-flows dégagés et aux ressources du fonds de roulement disponibles au 31/12/2005.

Le matériel éligible au financement, essentiellement les appareils et les équipements de forage d'importation, sera financé à hauteur de 85% par l'endettement.

### **VI-2-4- Perspectives d'avenir :**

Le plan de financement des investissements de l'entreprise sur l'horizon 2006-2011 se présente comme suit :

Emplois	En millions de dinars					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Investissements	15 850	9 155	3 299	2 865	2 856	2 856
Remboursement Emprunts	5 500	-	-	-	5 000	-
<b>Remboursement Emprunt Obligataire</b>	-	-	-	-	-	<b>8 000</b>
Augmentation Fonds de Roulement	-	-	4 989	4 746	-	-
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>21 350</b>	<b>9 155</b>	<b>8 288</b>	<b>7 611</b>	<b>7 856</b>	<b>10 856</b>
Ressources	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Résultat net	3 209	2 284	2 314	1 571	1 875	1 851
Dotations aux Amortissement	3 373	5 136	5 974	6 040	5 941	7 105
Capacité d'Autofinancement	6 581	7 420	8 288	7 611	7 817	8 957
Cession d'Investissement Incorporels	-	-	-	-	-	300
<b>Emprunt Obligataire</b>	<b>8 000</b>	-	-	-	-	-
Diminution Fonds de Roulement	6 769	1 735	-	-	39	1 599
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>21 350</b>	<b>9 155</b>	<b>8 288</b>	<b>7 611</b>	<b>7 856</b>	<b>10 856</b>

L'explication de la variation du fonds de roulement net global est donnée dans le tableau ci-dessous :

Utilisation de la variation du fonds de roulement net global	En millions de Dinars					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Variation "Exploitation":</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Variation des actifs d'exploitation</li> </ul> </li> </ul>						
Stocks et encours	-199	59	59	59	59	59
Avances et acomptes versés sur commandes Créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	-1 366	194	169	-255	122	218
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Variation des dettes d'exploitation</li> </ul>						
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours, Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'exploitation	14	880	-166	675	-431	180
<b>A.</b>						
<b>Dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice</b>	<b>1 550</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>250</b>	<b>-</b>
<b>ou</b>						
<b>Besoins de l'exercice en fonds de roulement</b>	<b>-</b>	<b>1 133</b>	<b>63</b>	<b>479</b>	<b>-</b>	<b>457</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Variation "Hors exploitation" :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Variation des autres débiteurs</li> </ul> </li> </ul>						
	271	-123	4	-89	36	-3
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Variation des autres créditeurs</li> </ul>	-324	221	-6	160	-65	5
<b>B.</b>						
<b>Dégagement net de fonds de roulement "Hors exploitation" au cours de l'exercice</b>	<b>54</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>29</b>	<b>-</b>
<b>ou</b>						
<b>Besoins de l'exercice en fonds de roulement "Hors exploitation"</b>	<b>-</b>	<b>98</b>	<b>-</b>	<b>71</b>	<b>-</b>	<b>2</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Variation "Trésorerie"</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Variation des disponibilités</li> </ul> </li> </ul>						
	-9 289	-2 966	4 929	4 196	239	-2 059
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Variation des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques</li> </ul>	4 123	-	-	-	-	-
<b>C. Variation nette de trésorerie</b>	<b>-5 166</b>	<b>- 2 966</b>	<b>4 929</b>	<b>4 196</b>	<b>239</b>	<b>-2 059</b>
<b>Utilisation de la variation du fonds de roulement net global (A+B+C) :</b>						
<b>Ressource nette</b>	<b>6 769</b>	<b>1 735</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>39</b>	<b>1599</b>
<b>ou</b>						
<b>Emploi net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 989</b>	<b>4 746</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les indicateurs d'exploitation prévisionnels sur l'horizon 2005-2010 se présenteront comme suit :

Désignation	En millions de Dinars					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ventes de marchandises	1	1	1	1	1	1
Marchandises consommées	1	1	1	1	1	1
<b>MARGE BRUTE</b>	-	-	-	-	-	-
Production de l'entreprise pour elle-même	984	62	29	22	23	23
Prestations fournies	17 576	20 212	21 185	20 722	21 015	22 359
Transfert de charges de production	2	-	-	-	-	-
Matières et fournitures consommées	2 636	3 078	3 062	3 082	3 092	3 265
Services	2 148	2 033	2 050	2 238	2 298	2 305
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>13 778</b>	<b>15 163</b>	<b>16 103</b>	<b>15 424</b>	<b>15 648</b>	<b>16 812</b>
Produits divers	10	9	9	9	9	9
Transfert de charges d'exploitation	5	-	-	-	-	-
Frais du personnel	6 147	6 291	6 333	6 492	6 453	6 587
Impôts et taxes	379	433	452	444	449	477
Frais financiers	166	489	491	484	473	338
Frais divers	86	88	90	93	95	97
Dotations aux amortissement et provisions	3 373	5 136	5 974	6 040	5 941	7 105
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 643</b>	<b>2 736</b>	<b>2 771</b>	<b>1 882</b>	<b>2 246</b>	<b>2 217</b>
Produits hors exploitation	1 413	-	-	-	-	-
Charges hors exploitation	1 213	-	-	-	-	-
<b>RESULTAT HORS EXPLOITATION</b>	<b>200</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT BRUT DE L'EXERCICE</b>	<b>3 843</b>	<b>2 736</b>	<b>2 771</b>	<b>1 882</b>	<b>2 246</b>	<b>2 217</b>
impôts sur les Bénéfices	634	451	457	311	371	366
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>3 209</b>	<b>2 284</b>	<b>2 314</b>	<b>1 571</b>	<b>1 875</b>	<b>1 851</b>

Les bilans prévisionnels se présenteront comme suit :

ACTIF	En millions de dinars					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Investissements	28 450	32 469	29 794	26 619	23 534	19 284
Stock	3 569	3 629	3 688	3 747	3 806	3 866
Créances	9 691	6 797	11 898	15 750	16 148	14 305
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>41 711</b>	<b>42 894</b>	<b>45 380</b>	<b>46 117</b>	<b>43 488</b>	<b>37 455</b>
PASSIF	En millions de dinars					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Fonds Propres	18 668	21 984	24 377	26 798	28 477	30 460
Dettes	19 834	18 625	18 689	17 747	13 135	5 143
Résultat	3 209	2 284	2 314	1 571	1 875	1 851
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>41 711</b>	<b>42 894</b>	<b>45 380</b>	<b>46 117</b>	<b>43 488</b>	<b>37 455</b>

Les principaux agrégats financiers de l'entreprise évolueront comme suit :

Désignation	En millions de Dinars					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>18 561</b>	<b>20 275</b>	<b>21 215</b>	<b>20 745</b>	<b>21 039</b>	<b>22 382</b>
Fonds Propres	19 063	22 379	24 772	27 193	28 872	30 855
Résultat Net	3 209	2 284	2 314	1 571	1 875	1 851
<b>Total Fonds Propres</b>	<b>22 271</b>	<b>24 664</b>	<b>27 086</b>	<b>28 765</b>	<b>30 748</b>	<b>32 707</b>
Dettes MLT	5 454	5 346	5 238	5 130	23	215
Emprunt obligataire	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>	-
<b>Total DMLT</b>	<b>13 454</b>	<b>13 346</b>	<b>13 238</b>	<b>13 130</b>	<b>8 023</b>	<b>215</b>
<b>DMLT/Fonds Propres</b>	60%	54%	49%	46%	26%	1%
<b>Capitaux permanents</b>	<b>35 725</b>	<b>38 010</b>	<b>40 324</b>	<b>41 895</b>	<b>38 770</b>	<b>32 922</b>
<b>Fonds Propres/Capitaux permanents</b>	62%	65%	67%	69%	79%	99%
Immobilisations	28 616	32 635	29 960	26 785	23 700	19 451
<b>Fonds de Roulement</b>	<b>7 109</b>	<b>5 3474</b>	<b>10 364</b>	<b>15 110</b>	<b>15 070</b>	<b>13 471</b>
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>1 608</b>	<b>2 840</b>	<b>2 900</b>	<b>3 450</b>	<b>3 171</b>	<b>3 630</b>
Besoins de Trésorerie	- 5 501	-2 535	-7 464	-11 660	-11 899	-9 840
<b>Marge d'Endettement</b>	<b>8 800</b>	<b>11 300</b>	<b>13 800</b>	<b>15 600</b>	<b>22 700</b>	<b>32 400</b>
<b>Cash Flow Brut</b>	<b>7 215</b>	<b>7 872</b>	<b>8 746</b>	<b>7 922</b>	<b>8 187</b>	<b>9 322</b>
<b>Cash Flow Net</b>	<b>6 581</b>	<b>7 420</b>	<b>8 288</b>	<b>7 611</b>	<b>7 817</b>	<b>8 957</b>

Les cash-flows futurs et les fonds de roulement de l'entreprise devraient lui permettre de faire face à ses engagements.

Sur l'horizon 2006-2011, le chiffre d'affaires devrait connaître une certaine progression jusqu'à 2008 du fait de la poursuite d'acquisition des appareils neufs en remplacement de 04 appareils cabot 750 (02) et cabot 500 (02) de moindre capacité proposés à la réforme.

Le niveau appréciable des cash-flows affiché découle d'un résultat annuel moyen régulier et de l'importance des dotations aux amortissements

La trésorerie resterait excédentaire durant toute la période 2006-2011 malgré l'autofinancement d'une partie importante du programme d'investissement.

Les résultats nets seraient bénéficiaires sur toute la période et seront de l'ordre de 3,2 milliards de dinars en 20065 et 1,8 milliards de dinars en 2011.

## **CHAPITRE VII- INFORMATIONS CONCERNANT LA GARANTIE**

### **VII-1- Structure de la Garantie en Capital et en Intérêts :**

L'emprunt obligataire objet de la présente notice d'information bénéficie d'une caution solidaire et personnelle par SONATRACH, limitée sur le principal du montant nominal émis, des intérêts, commissions, frais et accessoires y afférent, suivant les conditions applicables à l'émetteur, en vertu de la caution personnelle et solidaire de Sonatrach N°139/DOF/06, jointe au point (VII-3).

### **VII-2- Présentation du Garant :**

#### **VII-2-1- Dénomination Sociale du Garant :**

La société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures, a pour dénomination sociale « SONATRACH ».

#### **VII-2-2- Forme Juridique du Garant :**

SONATRACH est une société par actions régie par la législation en vigueur sous réserve des dispositions statutaires définies dans les décrets présidentiels suivants :

- N° 63-491 du 31 décembre 1963 ;
- N° 66-296 du 22 septembre 1966 ;
- N° 98-48 du 11 février 1998 ;
- N° 2000-271 du 23 septembre 2000.

#### **VII-2-3- Objet Social du Garant :**

SONATRACH a pour objet social, tant en Algérie qu'à l'étranger :

- La prospection, la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures
- Le développement, l'exploitation et la gestion des réseaux de transport, de stockage et de chargement des hydrocarbures
- La liquéfaction du gaz naturel, le traitement et la valorisation des hydrocarbures gazeux

- La transformation et le raffinage des hydrocarbures
- La commercialisation des hydrocarbures
- Le développement de toutes formes d'activités conjointes en Algérie et hors d'Algérie avec des sociétés algériennes et/ou étrangères. La prise et la détention de tous portefeuilles d'actions. Les prises de participation et autres valeurs mobilières dans toutes sociétés existantes ou à créer en Algérie ou à l'étranger.
- L'approvisionnement des pays en hydrocarbures à moyen et long terme.
- L'étude, la promotion et la valorisation de toute activité ayant un lien direct ou indirect avec l'industrie des hydrocarbures et de toute activité pouvant engendrer un intérêt pour SONATRACH et, généralement, toute opération de quelque nature que ce soit pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social.

#### **VII-2-4- Capital Social du Garant :**

SONATARCH dispose d'un capital social de Trois Cent Cinquante milliards de Dinars (350.000.000.000 DA), réparti en trois cent cinquante milles (350.000) actions d'un million de dinars (1.000.000 DA) chacune, entièrement souscrites et libérées par l'Etat.

#### **VII-2-5- Numéro d'Inscription du Garant au Registre du Commerce :**

SONATARCH est immatriculée au Centre Nationale du Registre de Commerce sous le numéro : 84 B 438 du 11 Août 1984.

#### **VII-2-6- Adresse du Siège Social du Garant :**

Le siège social de SONATARCH est situé à Djenane El Malik, Hydra, Alger.



**VII-2-7- Organes du Garant :**

SONATRACH est dotée des organes suivants :

- L'Assemblée Générale.
- Le Conseil d'Administration.
- Le Comité Exécutif.

**VII-2-8- Lieu de Consultation des Documents Juridiques du Garant :**

Les procès verbaux des Assemblées Générales Ordinaires (AGO) et des Assemblées Générales Extraordinaires (AGEX) de SONATRACH peuvent être consultés au niveau du Secrétariat Général de la société.

Les rapports des commissaires aux comptes sont déposés au niveau de la Direction Audit et Systèmes de la Société.

**VII-2-8- Informations Financières du Garant :**

Les rapports annuels et financiers des exercices 2002, 2003 et 2004 sont disponibles sur le site Internet <http://www.sonatrach-dz.com>

Les tableaux de comptes de résultats de SONATRACH pour les exercices 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005 se présentent comme suit :

Désignation	En millions de Dinars				
	2001	2002	2003	2004	2005 (E)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 540 256</b>	<b>1 569 477</b>	<b>1 988 655</b>	<b>2 450 765</b>	<b>3 535 750</b>
Production stockée	1 402	172	3 639	6 616	-4 073
Production d'immobilisation et de stocks	58 833	74 715	57 941	71 055	91 754
Marchandises, matière et services consommés	464 396	479 630	568 069	662 604	898 982
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>1 136 095</b>	<b>1 164 734</b>	<b>1 482 166</b>	<b>1 865 832</b>	<b>2 721 429</b>
Produits divers	6 138	11 935	8 066	6 141	4 982
Transfert de Charge d'exploitation					19 673
Frais du personnel	39 651	44 542	46 902	50 214	59 822
Impôts et taxes	12 137	11 614	14 592	5 690	6 964
Frais financiers	72 768	131 816	172 047	234 036	385 111
Frais divers	1 545	4 277	2 923	3 250	3 265
Dotations aux amortissements et provisions	111 178	119 828	139 931	172 947	206 988
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>904 953</b>	<b>864 592</b>	<b>1 113 837</b>	<b>1 405 837</b>	<b>2 083 933</b>
Charges hors exploitation	124 419	132 196	94 053	139 157	152 317
Produits hors exploitation	73 866	75 921	104 599	122 874	227 731
<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>-50 553</b>	<b>-56 275</b>	<b>10 545</b>	<b>-16 283</b>	<b>75 414</b>
<b>Résultat Brut</b>	<b>854 400</b>	<b>808 317</b>	<b>1 124 382</b>	<b>1 389 553</b>	<b>2 159 347</b>
Impôt sur le résultat	677 321	633 413	832 616	1 048 061	1 584 044
<b>Résultat net</b>	<b>177 079</b>	<b>174 904</b>	<b>291 766</b>	<b>341 492</b>	<b>575 303</b>

(\*) : La situation au 31/12/2005 est une situation estimée. Elle n'est ni certifiée par les commissaires aux comptes ni approuvée par l'Assemblée Générale

Les bilans des exercices 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005 de SONATRACH se présentent comme suit :

Actif	Montants Nets En millions de Dinars				
	2001	2002	2003	2004	2005 (E)
<b>Investissements</b>	<b>957 688</b>	<b>1 155 058</b>	<b>1 299 232</b>	<b>1 377 072</b>	<b>1 445 627</b>
Frais préliminaires	6 443	6 624	6 684	6 699	5 886
Valeurs incorporelles	802	550	924	1 636	2 271
Terrains	2 491	3 209	3 257	3 550	4 239
Equipements de production	623 672	672 833	746 438	867 848	904 052
Equipements Sociaux	21 406	25 234	34 032	37 197	37 600
Etude et Travaux recherche d'hydrocarbures	8 242	11 414	17 698	19 282	16 051
Investissement en cours	294 632	435 194	490 199	440 859	475 527
<b>Stocks</b>	<b>80 025</b>	<b>88 371</b>	<b>87 808</b>	<b>96 042</b>	<b>103 130</b>
Marchandises		1 475			
Matières et fournitures	63 993	71 752	69 907	69 231	79 042
Produits finis	13 145	13 317	16 955	23 572	18 260
Stock à l'extérieur	2 887	1 826	946	3 239	5 828
<b>Créances</b>	<b>615 917</b>	<b>819 810</b>	<b>977 910</b>	<b>1 199 448</b>	<b>1 627 421</b>
Créances d'investissement	19 684	43 862	47 812	79 448	126 307
Créance sur asso et s/app	247 766	295 847	346 537	433 685	530 195
Avances d'exploitation	45 548	52 279	100 578	24 430	52 396
Créances sur clients	129 659	174 670	183 189	210 725	341 821
Autres Créances	6 305	4 729	10 548	13 715	20 176
Comptes débiteurs du passif	87 647	105 236	69 951	60 140	37 124
Disponibilités	79 308	143 187	219 294	377 306	519 401
<b>Total de l'Actif</b>	<b>1 653 630</b>	<b>2 063 239</b>	<b>2 364 950</b>	<b>2 672 562</b>	<b>3 176 177</b>

(\*) : La situation au 31/12/2005 est une situation estimée. Elle n'est ni certifiée par les commissaires aux comptes ni approuvée par l'Assemblée Générale

Passif	En millions de Dinars				
	2001	2002	2003	2004	2005 (E)
<b>Fonds Propres</b>	<b>669 671</b>	<b>800 905</b>	<b>870 347</b>	<b>1 072 338</b>	<b>1 305 816</b>
Fonds social statutaire	245 000	245 000	277 000	277 000	350 000
Réserve légale	17 861	24 500	24 500	27 700	27 700
Réserves facultatives	286 053	391 493	496 381	704 947	888 440
Subventions reçues	184	184	184	184	53
Subventions inscrites à produits exceptionnels	-2	-35	-68	-101	
Biens dévolus par l'Etat	31 943	31 984			
Résultats en instance d'affectation					
Provisions pour pertes et charges	88 632	107 779	72 350	62 608	39 623
<b>Dettes</b>	<b>806 880</b>	<b>1 087 430</b>	<b>1 202 837</b>	<b>1 258 731</b>	<b>1 295 059</b>
Dettes d'investissements	299 601	266 719	239 142	199 569	89 015
Dettes envers associés et Stés apparentées	404 188	666 724	782 028	872 811	922 001
Dettes d'exploitation	66 789	112 388	123 654	128 926	215 810
Autres Dettes	10 279	14 783	22 945	22 194	28 029
Comptes créditeurs de l'actif	26 023	26 815	35 069	35 231	40 204
<b>Résultats de l'exercice (avant affectation)</b>	<b>177 079</b>	<b>174 904</b>	<b>291 766</b>	<b>341 492</b>	<b>575 303</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>1 653 630</b>	<b>2 063 239</b>	<b>2 364 950</b>	<b>2 672 562</b>	<b>3 176 177</b>

(\*) : La situation au 31/12/2005 est une situation estimée. Elle n'est ni certifiée par les commissaires aux comptes ni approuvée par l'Assemblée Générale

La structure financière de SONATRACH pour les exercices 2002, 2003 et 2004 est la suivante :

Désignation	En millions DA		
	2002	2003	2004
Capitaux permanents	1 700 624	1 960 893	2 246 545
Actif immobilisé	1 245 887	1 408 930	1 463 375
<b>Fonds de Roulement</b>	<b>454 737</b>	<b>551 963</b>	<b>783 171</b>
Actif d'exploitation	667 541	730 041	825 181
Dette à court terme	355 803	397 187	419 131
<b>Besoins en fond de roulement</b>	<b>311 738</b>	<b>332 854</b>	<b>406 051</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>142 999</b>	<b>219 109</b>	<b>377 120</b>

Les principaux ratios financiers de SONATRACH pour les exercices 2002, 2003 et 2004 sont les suivants :

Intitulé	Désignation	2002	2003	2004
Rentabilité économique de l'activité courante	Résultat d'exploitation/Capitaux permanents	51%	57%	63%
	Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires	55%	56%	57%
	Résultat d'exploitation/Production de l'exercice	53%	55%	56%
Capacité d'endettement	Dettes d'investissement/Fonds propres	31%	22%	15%
Capacité de remboursement	Capacité d'autofinancement/DMLT	38%	46%	56%
Ratio de liquidité	Actif d'exploitation/Dette à court terme	1,88	1,84	1,97
Service de la dette	Frais Financiers/DMLT	1%	1%	1%
Poids des intérêts	Frais financiers/chiffre d'affaires	1%	1%	0,32%
Poids de la dette sur les actifs de l'entreprise	Total dettes/Total actif	0,58	0,54	0,50
	Actif Total/Total actif (hors créances sur associés et sociétés apparentées)	0,68	0,63	1,19

### **VII-2-9- Evolutions récentes et perspectives d'avenir du Garant :**

Le Garant SONATRACH avait achevé l'exercice 2005 avec les résultats provisoires 2005 suivants et qui ne deviendront définitifs qu'une fois soumis au Conseil d' Administration et approuvés par l'Assemblée Générale :

#### ***Production primaire d'hydrocarbures :***

- un niveau global de 232.3 Millions de TEP (Tonnes d'équivalent pétrole), en augmentation de 4% par rapport à 2004,

- La production d'hydrocarbures en association a également connu une forte augmentation de l'ordre de 18 % par rapport à l'année 2004 en passant de 55.0 à 65.0 millions de TEP,
- En matière de commercialisation, 170 millions de TEP ont été vendues, dont plus de 141.3 millions de TEP pour les exportations (133.4 millions de TEP exportées en 2004 soit un taux d'augmentation de 6% pour 2005) et 28.5 millions de TEP pour le marché national,
- Le chiffre d'affaires global à l'exportation est de 45.6 milliards de US\$ (dont 4.4 milliards US\$ au titre des enlèvements de nos associés) avec un prix moyen du baril de brut de 54.5 US\$. Nous rappelons que nous avons réalisé en 2004 un chiffre d'affaires à l'exportation de 31.6 Milliards de US\$,
- Le niveau des versements au Trésor Public dû au titre de la fiscalité pétrolière est de 2267.8 milliards de DA correspondant à un prix moyen du baril de brut de 54.5 US\$, et représentant un taux de réalisation de 268% par rapport aux prévisions 2005 qui étaient de 846 Milliards de DA.

#### **Activité Amont :**

- L'effort physique d'exploration avec en effort propre, la réalisation de 32 puits forés, 2301 Km profils sismique 2D et 2826 Km2 profils sismique 3D,
- et par les associés, la réalisation de 32 puits forés, 5326 Km profils sismique 2D et 3092 Km2 profils sismique 3D  
Cet effort s'est soldé par 08 nouvelles découvertes.

#### **Développement des gisements :**

- Le lancement des travaux de développement en partenariat du projet gaz intégré de Gassi Touil qui portent sur le forage de 52 puits de développement, la reprise des 16 puits existants ainsi que la construction d'installations de surface pour le traitement (extraction de condensat et GPL, décarbonatation) du gaz brut, de construction de nouvelles capacités pour le transport et de la construction d'une nouvelle usine de liquéfaction d'une capacité nominale de 04 millions de tonnes par an.

#### **Activités à l'International :**

- Sonatrach a été retenue dans le cadre de l'ouverture du secteur des hydrocarbures libyen, pour le bloc 65 situé dans le bassin de Ghadamès à environ 300 Km du bassin de Berkine en Algérie. Sonatrach est également engagée dans un Projet de recherche sur le périmètre de Kafra au Niger.
- Dans l'Aval Sonatrach a conforté sa présence au Royaume Uni jusqu'au consommateur final avec la réservation d'une capacité de supplémentaire dans le terminal de regazéification de Isle of Grain.

**Exportation et commercialisation :**

- Réception d'un navire d'une capacité unitaire de 59 000 m<sup>3</sup> de GPL et la conclusion de l'accord d'acquisition en partenariat du second méthanier MedMax, d'une capacité de 75 500 m<sup>3</sup>.
- Signature de douze lettres d'intention de vente et d'achat du gaz naturel à travers le Gazoduc GALSI avec la région de Sardaigne, des partenaires de Sonatrach dans le projet et des compagnies internationales
- Mise en service es postes e chargement d'hydrocarbures liquides en haute mer et un premier bateau de 83 000 tonnes de condensât a été chargé à Béjaia.

L'année 2006 s'inscrira dans la même dynamique de croissance et permettra d'atteindre un niveau de production de 235.6 MTEP soit une croissance prévue de 1,5% par rapport aux réalisations à fin décembre de l'année 2005.

Cette croissance sera due essentiellement aux apports de la production de pétrole de la cuvette de Sbaa dans le cadre du projet intégré de la raffinerie d'Adrar, ainsi que des productions provenant de projets menés par Sonatrach comme celui de l'anneau d'huile d'Alrar, des gisements de Bir Berkine et Bir Berkine Nord et des productions provenant de l'amélioration graduelle des performances du gisement de Hassi Messaoud dans le cadre du programme d'optimisation retenu pour ce champ.

2006 verra également la consolidation de la production de gaz naturel grâce à la réception du projet gazier majeur d'In Aménas.

La production commercialisée en 2006 devrait connaître la même tendance de croissance que la production primaire.

La demande croissante sur le marché national sera entièrement satisfaite.

L'investissement inscrit pour l'exercice 2006 est de 8.6 milliards US\$ dont 71 %, soit 6.1 milliards US\$ seront financés par Sonatrach et 2,5 milliards par les Associés.

Le programme global d'exploration en effort propre et par les Associés (à travers les contrats de recherche et d'exploration en vigueur) prévoit entre autres le forage de 90 puits et un investissement global de 1.2 Milliards US\$.

De nombreux projets en amont, en aval et dans le transport seront lancés en 2006 parmi lesquels :

- la récupération des gaz associés de Haoud Berkaoui, les travaux de développement du gisement de gaz de Gassi Touil,

- la mise en œuvre des plans de développement des gisements de gaz de Tinhert et du Sud Est Illizi,
- la réalisation du gazoduc Medgaz On-shore (GZ4) dédié principalement à l'évacuation de ces nouveaux flux vers le nord,
- le pipe de condensat NK1 (Haoud El Hamra-Skikda) pour alimenter l'unité de Topping
- la reconstruction du complexe GNL de Skikda GL1 K des unités de raffinage et de pétrochimie en cours de maturation les études de faisabilité des projets à l'international tels l'achat d'assets au Nigeria et le gazoduc transafricain.

En matière de forage de développement, 221 puits seront réalisés dont 127 par les Associations. En effort propre, 48 puits horizontaux sont prévus pour Hassi Messaoud

L'exercice 2006 verra également se concrétiser les efforts antérieurs de Sonatrach avec notamment la réception des projets suivants :

- la Raffinerie d'Adrar
- l'oléoduc OH4 (Hassi Berkine-Haoud El Hamra ),
- la Station de compression (SC3) sur le gazoduc GG1,
- l'extension du pipe de GPL LZ1 et des bacs de stockage de brut et de condensât
- les stations de compression de TFT et l'extension des stations sur les gazoducs GR1/GR2,
- et aussi le Terminal GNL de Reganosa en Espagne dans lequel Sonatrach a des participations.



### VII-3- Caution Personnelle et Solidaire



DIRECTION GROUPE FINANCES  
Direction Opérations Financières  
N°139/DOF/06

#### **CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE**

CAUTION : ENTREPRISE NATIONALE SONATRACH,  
Société par actions au capital social de DA 350.000.000.000  
immatriculée au registre du commerce sous le n° 84 B 438 du 11 août 1984  
ayant son siège social à Djenane El Malik, Hydra Alger,  
représentée par Monsieur REZAIGUIA Ali Directeur Exécutif Finances,  
ayant tous pouvoir à l'effet des présents.

DEBITEUR : Entreprise Nationale des Travaux aux Puits, ENTP.  
Société par actions au capital social de DA 2.400.000.000,00  
immatriculée au registre de commerce sous le n° 99B0122593,  
ayant son siège social à la base du 20 août 1955, BP 206 et 207, Hassi-  
Messaoud, Ouargla,  
Représentée par Monsieur ACILA Ali Président Directeur Général, ayant  
tous pouvoir à l'effet des présentes.

Le Débiteur, entend recourir pour le financement d'une partie de ses investissements au marché obligataire domestique. Afin de bénéficier des meilleures conditions d'emprunt, il a sollicité la garantie de SONATRACH.

La Caution principal actionnaire et donneur d'ordre quasi unique du Débiteur, a un fort intérêt économique au développement de son activité, c'est pourquoi elle accorde sa garantie suivant décision du Conseil d'Administration en date du 25 mai 2006.

Ceci sous réserve du visa de la COSOB.

La Caution ci-dessus désignée, déclare qu'elle se rend personnellement caution solidaire à hauteur de 100% du paiement ou du remboursement de toutes sommes que le Débiteur ci-dessus désigné, peut ou pourra devoir au titre de l'émission obligataire en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, intérêts de retard et indemnités.

Le présent engagement solidaire est limité à la somme en principal de huit milliards de dinars (8.000.000.000 DA) majorée à compter de la date d'émission des obligations, des intérêts, frais, commissions et accessoires y afférent, suivant les conditions applicables au Débiteur.

Cette garantie sera valable jusqu'à échéance des obligations émises.

De convention expresse, la caution s'interdit de se prévaloir de toutes subrogations, d'exercer toutes actions personnelles et d'une façon générale, d'élever toutes prétentions qui auraient pour résultat de la faire venir en concours avec les obligataires, tant que ceux-ci n'auront pas été désintéressés de la totalité des sommes en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires qui ont été ci-dessus visés.

Il est bien entendu que le présent cautionnement n'affecte et ne pourra affecter en aucune manière, la nature et l'étendue de tous engagements et de toutes garanties, réels ou personnels, qui ont pu ou pourront être contractés ou fournis soit par la Caution, soit par le Débiteur, soit par tous tiers, et auxquels il s'ajoute ou s'ajoutera.

Tous droits, impôts, taxes, amendes, pénalités et frais auxquels le présent cautionnement, ainsi que son exécution, pourront donner lieu, seront à la charge de la caution.

Pour l'exécution des présentes, la Caution déclare faire élection de domicile en son siège sis, Djenane El Malik, Hydra, Alger.

Toutes demandes et significations seront faites aux adresse mentionnées ci-dessus et le tribunal dans le ressort duquel la caution est située sera seul compétent pour statuer sur tout ce qui concernera l'exécution des présentes, quelle que soit la partie défenderesse.

Fait à Alger, le 28 Mai 2006

Pour la CAUTION

Le Directeur Exécutif Finances

A.REZAÏGUIA

## **CHAPITRE VIII- ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION**

### **VIII-1- Signature du Président Directeur Général de l'ENTP**

" A notre connaissance, les données de la présente notice d'informations sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux souscripteurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ".

### **VIII-2- Signature des Commissaires aux Comptes :**

" Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables fournies dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ".

Visa de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse.

Par application des articles 41 et 42 du décret législatif n° 93-10 du 23 Mai 1993, modifié et complété, relatif à la bourse des valeurs mobilières, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse a apposé sur la présente notice le visa 06-03 du 01 Juin 2006.